

QUELQUES QUESTIONS

		page
1	Toujours moins travailler est-ce un objectif raisonnable ?	2
2	L'identité européenne est-elle une affaire de géographie ou de culture ?	5
3	Les médias conditionnent-ils vraiment l'opinion publique ?	8
4	Les moyens permettant l'accès à la culture	11
5	La mondialisation est-elle une fatalité ?	14
6	La redécouverte du principe de laïcité	17
7	La littérature est-elle en train de mourir ?	19
8	Les cultures urbaines	21
9	Faut-il avoir peur d'Internet ?	24
10	Faut-il craindre la mondialisation culturelle ?	27
11	Peut-on parler d'une solidarité entre générations ?	26
12	Faut-il un service public minimum ?	29
13	Pourquoi dit-on de notre société qu'elle est une « société de consommation » ?	30
14	Le référendum local a-t-il un avenir ?	33
15	Faut-il craindre le communautarisme ?	35
16	Qu'est-ce que la démocratie participative ?	38
17	La télévision peut-elle tout montrer ?	40
18	Peut-on parler aujourd'hui de citoyen passif ?	42
19	Gad el Maleh, artiste de music-hall marocain, déclarait dans Télérama, en novembre 2005 : « la discrimination positive ? C'est la plus grande hypocrisie qui existe. Si tu es serein avec ma différence, n'en fais pas état. » Réagissez à cette réflexion.	44
20	Comment expliquez-vous le succès, chaque année, des journées du patrimoine ?	45
21	A l'heure d'Internet, communique-t-on mieux ?	46

Toujours moins travailler est-ce un objectif raisonnable ?

Fiche repère

Niveau de difficulté 3/5

Question assez facile, car le sujet revient régulièrement dans les médias ; il est souvent évoqué par les hommes politiques autour de la réforme des 35 heures.

Points de contenu

Ce sujet sur le travail suppose quelques notions économiques très générales, une connaissance de l'actualité qui fournira l'essentiel de l'argumentation, tant les débats ont été et sont encore nombreux sur ce thème de la « diminution du temps de travail ».

Points de méthode

La question est excessive : « toujours moins » ne semble guère, sous cette forme du moins, à l'ordre du jour. La discuter cependant en la situant dans une évolution à venir.

I - S'appropriier le sujet en le reformulant, en le questionnant

« Toujours moins travailler »

La loi de juin 1998 (loi Aubry) fixe la semaine de travail à 35 heures pour le secteur public et les grandes entreprises de plus de 20 salariés à partir du 1^{er} janvier 2000 et au 1^{er} janvier 2002 pour les autres. 39 en 1982, 40 heures en 1936, plus de 10 heures quotidiennes en moyenne au début du siècle, six jours sur sept : on travaille donc de moins en moins. Le temps de travail va-t-il encore diminuer ? Le sujet est donc posé dans une évolution historique.

C'est aussi le temps partiel choisi, de plus en plus possible depuis les années 1970.

« Un objectif raisonnable »

Est-ce que cela est réaliste ? Dans la conjoncture actuelle (mondialisation, chômage...) peut-on se le permettre ? N'est-ce pas dangereux avec la concurrence mondialisée qui exige d'être compétitif ? Et, face aux besoins que suscite la société de consommation, peut-on gagner moins en travaillant à temps partiel ?

II - Poser à partir de ces différentes pistes une problématique qui réponde clairement à la question

La question est excessive et ne semble pas vraiment faire débat aujourd'hui ; en effet, la question qui se pose est plutôt : faut-il travailler plus, et éventuellement revenir sur la loi des 35 heures ?

Le sujet se situe dans une évolution historique (« toujours moins ») et laisse à penser que cette diminution séculaire pourrait continuer à moyen ou long terme (« objectif »).

Le sujet, dans sa formulation, exclut donc de s'en tenir à la situation actuelle, il invite à considérer l'évolution du XX^e siècle et celle des siècles suivants. On est donc dans l'avenir, en soi hypothétique.

On peut poser une première problématique en rassemblant des arguments dans un sens, puis dans un autre :

- 1) **c'est un peu déraisonnable** dans l'avenir immédiat d'envisager de toujours travailler moins étant donné la compétition mondiale qui va s'amplifier avec les marchés chinois, indien, etc., le problème des retraites, si on veut consommer toujours davantage...
- 2) **mais pas inenvisageable** à long terme puisque les machines sont de plus en plus performantes et travailleront de plus en plus à la place des hommes, que l'on pourra partager le travail qui restera, par choix dès aujourd'hui si l'on opte pour moins consommer et disposer de plus de temps...

On peut préférer la thèse inverse, qui reprend à peu près les mêmes arguments :

- 1) **c'est peut-être envisageable** à long terme puisque les machines sont de plus en plus performantes et travailleront de plus en plus à la place des hommes, que l'on pourra partager le travail qui restera, par choix si l'on opte dès aujourd'hui pour moins consommer et disposer de plus de temps...
- 2) **mais peu raisonnable** avant longtemps étant donné les problèmes liés à la compétition mondiale qui va s'amplifier avec les marchés chinois, indien, etc., le problème des retraites, le désir de consommer toujours davantage...

Méthode - Dans ce cas de figure, où les arguments sont à peu près « réversibles », optez pour la thèse qui vous est intuitivement la plus proche : vous gagnerez du temps. N'oubliez jamais que le correcteur n'attend pas forcément une réponse péremptoire, catégorique, mais va évaluer votre capacité à argumenter ainsi que la cohérence de votre réponse.

Entraînez-vous à rédiger, à partir des mêmes arguments, un pont de vue inverse.

C'est la première problématique qui sera ici rédigée.

III - Rédiger

Introduction	<p>Globalement, on travaille en France, au cours d'une vie, deux fois moins qu'au début du siècle. La durée hebdomadaire du travail a diminué, parfois de moitié, des congés jalonnent la vie professionnelle (pour maladie, pour formation, pour mariage, décès, déménagement, etc.), les études sont plus longues, la retraite est encore fixée par la loi autour de 60 ans et enfin l'allongement de l'espérance de vie ont limité le temps qu'occupe le travail dans une vie. Est-il raisonnable d'envisager de travailler encore moins ?</p>
Peu raisonnable dans l'immédiat	<p>Si, par certains côtés, il est peu raisonnable d'envisager, même à moyen terme, de travailler moins, il peut apparaître toutefois possible de maintenir cet objectif à plus long terme.</p> <p>La révolution industrielle a imposé au XIX^e siècle un rythme de travail effréné, puisque le travail ne dépendait plus des saisons, de la lumière du jour. Les cadences pouvaient atteindre 12 à 16 heures par jour au début du siècle, six jours par semaine, sans autres jours de congé que les fêtes religieuses : le coût du travail était bas.</p> <p>Aujourd'hui les machines ont remplacé les hommes, le niveau de vie a considérablement augmenté, la protection sociale aussi et le travail est plus cher dans les pays occidentaux que dans des pays où le coût de la vie est bas et la protection sociale faible, voire inexistante. Or la compétitivité mondiale qui entraîne délocalisation dans les pays pauvres et chômage dans les pays riches va s'amplifier avec les millions de Chinois et d'Indiens qui accèdent au marché mondial. Travailler moins, c'est rendre encore plus coûteuse la production de produits qui trouveront de moins en moins de débouchés, c'est pousser l'entreprise à se délocaliser.</p> <p>Se pose d'autre part le problème des retraites avec l'allongement de l'espérance de vie : ceux qui ont cotisé attendent la retraite qu'ils ont méritée, et ceux qui travaillent vont être écrasés par les charges, sans même être sûrs de leur propre retraite. Les cotisations pour ces pensions étant prélevées sur les salaires, travailler moins semble tout à fait hors de propos, et dans la plupart des pays européens, l'allongement de la durée du travail jusqu'à 65 ans est déjà en place ou programmé.</p> <p>Un dernier argument, parmi d'autres, réside dans la difficulté de renoncer partiellement à une société de consommation, renoncement inévitable si on travaille moins. Un salaire en moins, un temps partiel réduisent d'autant la capacité de consommer des classes moyennes ou supérieures ; pour les plus modestes ce n'est évidemment guère possible. Or il est difficile de renoncer aux produits que la société de consommation, s'efforce de rendre indispensables à grand renfort de matraquage publicitaire : technologie attractive, constamment renouvelée, améliorée, loisirs, voyages, etc. sont passés du registre des envies, voire du luxe, à celui de besoins courants...</p>
Pourtant envisageable	<p>Pourtant, on peut envisager qu'à moyen ou long terme, le temps de travail va encore diminuer. Les machines de plus en plus performantes et automatisées vont petit à petit supprimer des tâches encore assumées par l'homme : des métros n'ont plus de conducteur, la domotique nous annonce l'automatisation des tâches domestiques. Le XX^e siècle, qui a vu diminuer le temps de travail, s'est ouvert sur un XXI^e siècle potentiellement encore plus performant en matière d'exploits technologiques.</p> <p>Un travail moindre, partagé entre tous les actifs, qui ne serait plus une contrainte mais</p>

Conclusion	<p>une participation nécessaire, mais courte, à la fabrication de machines et produits divers, n'est peut-être pas totalement utopique. Après la civilisation technicienne, c'est ainsi une civilisation des loisirs qu'il faudra organiser pour que les liens sociaux qui se tissaient traditionnellement dans le cadre des activités professionnelles se tissent à travers des activités choisies et partagées.</p> <p>Dans un avenir plus proche, il est également envisageable, pour ceux qui le peuvent, de travailler moins et d'avoir davantage de temps disponible pour leur famille, leur vie sociale, leur hobby... bref, travailler moins apparaît à certains tout à fait raisonnable : les cadres n'ont pas boudé les 35 heures, et les gouvernements qui se sont succédé après le vote des lois instaurant les 35 heures, dites « lois Aubry », hésitent à remettre celles-ci en cause. Au-delà du partage du travail qui devait créer beaucoup d'emplois, ces lois sont vécues comme une forme de réappropriation du temps dévoré par la vie professionnelle. Les demandes de temps partiel choisi augmentent chaque année. Renoncer à une certaine société de consommation, mais disposer de son temps n'est pas totalement déraisonnable : plus que jamais, le temps c'est de l'argent.</p> <p>Travailler moins ne semble cependant pas pour demain, ni même après-demain, sauf pour ceux qui font le choix de gagner moins pour disposer de davantage de temps. Besoins et désirs personnels d'une part, contraintes économiques mondiales de l'autre, des équilibres devront être trouvés. Le travail reste encore, et pour longtemps, un assujettissement, mais aussi une valeur, et si certains rêvent de moins travailler, nombreux sont ceux qui rêvent... de trouver un emploi.</p>
-------------------	--

L'identité européenne est-elle une affaire de géographie ou de culture ?

Fiche repère

Niveau de difficulté 4/5

Un peu difficile, même si le thème a été l'objet, lors du référendum sur la constitution européenne, d'un vaste débat

Points de contenu

Quelques connaissances seront bienvenues, mais le suivi de l'actualité se révèle, une fois de plus, essentiel : elle fournit les arguments et les termes du débat.

Points de méthode

Ce type de sujet semble sommer de choisir, et le choix est impossible. Il faut donc trouver une problématique

I - S'approprier le sujet en le reformulant

« *L'identité européenne* » : c'est justement ce qu'il s'agit de définir. Notons tout de même qu'il ne s'agit pas de l'Europe, mais de l'identité européenne, ses caractéristiques, ses spécificités, ce qui est commun à tous les pays européens. La définir n'est pas simple : elle a une longue histoire, a évolué et évolue : le latin n'est plus la langue commune.

La définir peut se faire par opposition : on opposera une identité, une culture européenne à une identité, une culture américaine par exemple. Européenne au début de son histoire, l'Amérique s'est forgé avec le temps une identité propre

Mot-clef : identité

Caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, est identique, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule réalité.

TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE

« *...une affaire de géographie ou de culture ?* » C'est le « ou » qui fait problème, car l'identité européenne est à la fois une affaire de géographie ET de culture : la géographie renvoie au territoire, à la nature, à ce qui est donné au départ, qu'on oppose traditionnellement à la culture, faite d'acquis, de connaissances et de valeurs développées, inscrites dans une histoire.

Les deux sont donc indissociables, complémentaires pour définir l'identité européenne.

Mot-clef : culture

Ensemble de connaissances et de valeurs qui, acquises progressivement, éclaire l'homme sur lui-même et sur le monde, enrichit son esprit et lui permet de progresser.

TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE

II - Poser les termes du débat et proposer une réponse

Que l'identité européenne soit une affaire de géographie, personne n'en doute. Mais cela ne suffit pas. Se pose de plus le problème des limites du continent : la Turquie qui a un pied en Europe en fait-elle partie ?

Les européens ne sont pas tous d'accord pour l'intégrer dans l'Union Européenne, certains la considérant comme étrangère à la culture européenne.

Qu'il y ait une identité européenne, en rapport avec une culture commune, on en conviendra aussi facilement, encore que des pays s'ignorent totalement, et que du Nord au Sud, et d'Est en Ouest, les identités (« identiques ») seraient parfois difficiles à relever.

La problématique n'est donc pas évidente, illustrer la formule : l'identité européenne est une affaire de géographie ET de culture ne donne pas vraiment une problématique.

On peut alors élargir la question : l'identité européenne est-elle *seulement* une affaire de géographie et de culture ? La construction européenne modifie cette identité en accueillant de nouveaux pays, et intégrer ou non la Turquie modifierait cette identité européenne.

Autrement dit, l'identité européenne, qui n'est pas figée, définitivement définie, est en rapport avec une proximité géographique et une culture, une histoire commune, mais évolue aussi en fonction des échanges économiques et culturels que renforce l'U.E. et de la volonté politique des européens.

Nous avons là une problématique :

1 - l'identité européenne s'est forgée à partir d'une proximité géographique, mais aussi à partir d'un socle culturel commun, issu d'une histoire et de références communes, gréco-latine et judéo-chrétiennes.

2 - Elle se développe autour d'un projet communautaire qui inclut échanges économiques et culturels, législation commune, éventuellement une Constitution .

III - Rédiger

Introduction	L'identité européenne, c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à un même groupe ayant des caractéristiques propres, distinctes d'autres groupes, s'est construite au fil des siècles. De Charlemagne, dont l'empire s'étendait sur un territoire englobant tout ou partie de la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche à l'Union Européenne actuelle, en passant pas la Renaissance et les Lumières, les européens se sont forgé une identité commune, sans exclure les diversités : « <i>Unie dans la diversité</i> » est d'ailleurs la devise de l'U.E. Cette identité européenne se réfère d'abord autant à une proximité géographique qu'à une histoire et une culture commune. Mais elle est également fonction de choix économiques et politiques, qui contribuent à remodeler cette identité.
Géographique et culturel	L'Europe désigne d'abord un continent dont les frontières sont d'ailleurs floues à l'Est. Pour les géographes, elle s'arrête à l'Atlantique à l'Ouest, à l'Oural et au Caucase à l'Est, et à la mer Méditerranée, à la mer Noire et à la mer Caspienne au sud. Mais c'est l'histoire autant que la géographie qui fixe les limites d'un espace européen présentant des caractères communs qui le distinguent d'autres continents ou espaces géographiques. Héritière des civilisations gréco-latine, mais aussi celte, germanique, slave, elle est pendant des siècles essentiellement chrétienne, Une langue commune, le latin, permit longtemps aux élites des pays européens de communiquer aisément. Une culture commune circule entre des peuples proches, dont les références fondatrices sont les mêmes. Les mouvements artistiques et culturels se jouent des frontières : Descartes, Voltaire circulaient déjà entre les capitales européennes. La Renaissance italienne s'est répandue dans toute l'Europe. Les artistes en général ont fortement contribué à la construction de cette culture commune : le romantisme fut européen, comme la plupart des mouvements culturels et politiques (impressionnisme, surréalisme...). Tzara le dadaïste roumain féconde la poésie européenne au début du XXème siècle, Vienne diffuse dans toute l'Europe à cette même période la musique (Schönberg), la philosophie (Wittgenstein), la psychanalyse (Freud) qui s'y déploient. Paris attirent les peintres pendant une grande partie du XXème siècle, qu'ils soient espagnols (Picasso), italien (Modigliani) allemand (Ernst) ou russe (Chagall). Les références culturelles des européens sont proches de celles d'autres contrées dans le monde, des américains du Nord (Canada et Etats-Unis), et du Sud (Argentine, Chili) par exemple. Mais l'éloignement et des histoires différentes ont contribué à forger ici et là des identités différentes ; des valeurs identiques progressivement se différencient de part et d'autre de l'Atlantique. Les liens restent puissants entre les européens et les américains du Nord, mais on considérera tel comportement comme plus typiquement « américain » (le rapport à l'argent, ou la violence) et tel autre plus « vieille Europe ».
Choix économiques et politiques	Il faut cependant constater que l'identité européenne se construit non seulement à partir de données géographiques et d'une culture commune, mais aussi par des choix économiques et politiques. La révolution de 1917 en Russie puis la conférence de Yalta qui a réparti les zones d'influence entre les vainqueurs de la 2 ^{ème} guerre mondiale ont divisé l'Europe en

<p>Conclusion</p>	<p>deux espaces pendant 70 ans. L'identité européenne a évolué de part et d'autre, marquée d'un côté par une économie libérale, et des principes de respect des libertés individuelles, et de l'autre par une économie planifiée par un état omniprésent, totalitaire, développant une bureaucratie tentaculaire et oppressive. Les échanges étaient de plus très difficiles entre ces deux Europe.</p> <p>Aujourd'hui, la construction de l'Union Européenne, dont la Russie ne fait pas partie, contribue à forger une identité partagée par des pays choisissant de lier leurs destins et se fixant des objectifs communs. Les échanges économiques et culturels qui s'y développent, renforcés par des programmes étudiants (ERASMUS), donnent aujourd'hui une impulsion nouvelle à cette identité commune en évolution, tout en préservant les nationalités et leurs spécificités.</p> <p>La rédaction d'une Constitution, soumise par référendum en 2005 et rejetée par plusieurs pays, a montré toutefois la difficulté de poser des valeurs communes dans une Europe en construction. Si des valeurs démocratiques, la référence aux droits de l'homme, semblent bien constituer un socle commun à tous les européens, à quelques exceptions près, les divergences sont fortes sur la place de la religion par exemple, ou à propos de la laïcité. L'identité européenne est-elle toujours judéo-chrétienne ? L'affirmer dans la constitution était nécessaire pour certains, tandis que d'autres estimaient que cela n'avait pas sa place dans une constitution que cela revenait à exclure notamment les minorités de religion musulmane. Les hésitations concernant la Turquie renvoient également à cette question, dans la mesure où certains craignent que ce pays, laïc mais de religion musulmane, n'introduise dans un espace majoritairement de culture chrétienne un élément « étranger » à l'identité européenne. D'autres estiment que son intégration est politiquement nécessaire face aux menaces de l'Islam intégriste, et économiquement intéressante pour tous les européens.</p> <p>De nombreux pays européens ont sur leur sol des minorités d'origine non européennes (maghrébines, africaines, asiatiques) qui rencontrent parfois des difficultés d'intégration. Des problèmes économiques expliquent en partie ces difficultés, mais ces populations sont également parfois rejetées parce que perçues comme des éléments « étrangers » à la tradition et à la culture européenne. Les réponses politiques données à ces problèmes contribuent à façonner une identité européenne qui intégrera plus ou moins des références et des composantes nouvelles. Inversement, les populations des territoires très éloignés de l'Europe, héritages d'anciens empires coloniaux, sont considérés comme « européens » (les Malouines anglaises, les Antilles françaises) : les choix politiques ou géopolitiques ont autant compté, sinon plus, que la culture commune.</p> <p>Les choix politiques conditionnent donc aussi un sentiment d'appartenance identitaire en devenir, qui n'est pas seulement lié à une culture commune, ou à une territorialité indiscutable. Les enjeux économiques peuvent également jouer, l'intérêt des uns et des autres pouvant également entraîner des rapprochements qui dès lors modifieront l'idée que nous nous ferons de l'identité européenne.</p> <p>L'identité européenne est bien une affaire de proximité territoriale et de culture commune, mais les choix économiques et politiques jouent également un rôle décisif dans l'évolution d'une identité qui n'est pas figée.</p>
--------------------------	--

Les médias conditionnent-ils vraiment l'opinion publique ?

Fiche repère

Niveau de difficulté : 3/5

Question qui n'offre pas de grande difficulté si on se tient au courant de l'actualité, qui offre à la fois exemples et termes du débat.

Points de contenu

Quelques repères historiques, quelques mots clés relatifs à ce débat sont indispensables : liberté d'expression, média et démocratie, quatrième pouvoir, etc.

Points de méthode

Forme classique de la question sur laquelle on doit se prononcer, mais dont la forme laisse dès le départ place au doute (« conditionnent-ils vraiment »).

I - S'approprier le sujet

« Les médias »

Les médias sont multiformes : la presse, la radio, et la plus importante du point de vue de l'opinion publique car beaucoup de français ne s'informent que par elle, la télévision, mais aussi Internet.

Mot clé - Media :

ensemble des moyens de diffusion de masse de l'information, de la publicité et de la culture.

« Conditionnent-ils vraiment... »

Quel média conditionne ? Comment ? De quelle façon ? Qui manipule ? Pour quelles raisons ? Politiques ? Financières ? N'est-il pas exagéré (« vraiment ») de parler de conditionnement ? L'opinion est-elle réellement sous influence ? On serait donc dans une démocratie fictive, où le pouvoir de désigner les dirigeants serait un leurre. La notion de démocratie s'oppose au fait d'être conditionné, manipulé.

Mais la formulation du sujet nous incite d'emblée à douter de ce conditionnement : elle évoque un risque, mais émet aussitôt un doute.

« L'opinion publique »

On la connaît, plus ou moins bien, par les organismes de sondages qui enquêtent fréquemment pour savoir, à partir d'un échantillon de personnes supposées représentatives de la population, ce que pense cette opinion publique. Elle s'exprime enfin dans les élections où toute la population adulte est consultée.

Mot clé - Opinion publique : ensemble des idées et jugements politiques, sociaux, culturels partagés par la majorité des membres d'une société.

II - Poser les termes d'une réponse organisée

Le plus simple est de partir de l'inquiétude qu'exprime la question, et de montrer que ce risque n'est pas si grand.

- 1) **Effectivement, on peut parfois s'inquiéter** dans nos démocraties du pouvoir que peuvent avoir certains médias et de leur influence sur l'opinion publique.
- 2) **mais les médias jouent globalement un rôle très important** dans les débats d'idées et contribuent à permettre à chacun de se constituer une opinion ; leur fonctionnement garantit une liberté de pensée.

Deux exemples peuvent permettre d'illustrer cette réponse : la campagne pour les élections présidentielles de 2002 et celle de 2005 sur la constitution européenne. L'importance de l'insécurité dans le vote des Français en 2002 aurait été en grande partie, selon certaines analyses, le résultat de reportages répétés dans les médias, contribuant à amplifier une peur qui a eu des incidences sur les votes. Les élections de 2005 sur la Constitution européenne ont, elles, été au contraire largement commentées pour le fait que le résultat sorti des urnes était très éloigné de ce qu'exprimaient presque tous les médias. L'analyse de ces deux exemples permettra, entre autres, de nourrir une réponse nuancée.

III - Rédiger

Introduction	<p>La vie démocratique se nourrit d'informations et de débats dont la plus grande part est relayée par les médias. En effet, le citoyen étant appelé régulièrement à voter, il ne peut le faire que s'il est correctement informé. La liberté d'expression fait d'ailleurs partie des premières lois votées sous la III^e République (1881). Pourtant, certains s'inquiètent du rôle considérable que jouent aujourd'hui les médias, et les accusent de « conditionner » l'opinion publique.</p> <p>Nous montrerons que si cette crainte n'est pas totalement injustifiée, la diversité des médias et la législation française, notamment, assurent une certaine qualité de l'information, garantissant un bon fonctionnement de la démocratie.</p>
Les médias peuvent parfois conditionner	<p>L'élection présidentielle de 2002 aurait été, selon certaines analyses, influencée, en tout cas fortement marquée par les reportages répétés de violences urbaines qui auraient contribué à créer un climat d'insécurité. Ce climat a fait basculer un certain nombre de voix vers des partis prônant de façon marquée un recours à l'ordre et à la répression. Ainsi des médias, et singulièrement la télévision, aurait joué un rôle déterminant dans le résultat de l'élection (rappelons à ce propos que, pour la première fois de son histoire républicaine, la France a vu accéder au second tour de l'élection suprême un candidat s'extrême droite). Si les images de violences n'étaient pas falsifiées, le choix des médias de montrer ou de ne pas montrer certaines images, ainsi que leur répétition ont pu faire penser qu'ils influençaient, délibérément ou non, le vote des citoyens.</p> <p>Qu'un journal de la presse écrite présente et analyse l'actualité en fonction de sa ligne éditoriale, et donc de choix politiques affichés, cela apparaît normal et on ne parlera pas alors de « conditionnement ». Cependant, la plupart des journaux télévisés apparaissent plus ou moins « neutres », car ils n'affichent pas clairement une ligne politique. Pourtant, qu'il s'agisse de télévision privée ou publique, les choix des rédactions sont opérés avec l'objectif de rassembler un maximum d'audience : l'information spectaculaire est ainsi privilégiée.</p> <p>Conséquence à l'effet pervers : les médias sont eux-mêmes utilisés ; les jeunes de banlieues difficiles brûleront des voitures pour que l'on parle et que l'on s'occupe d'eux ; les hommes politiques, à l'affût des micros, ont appris à prononcer les petites phrases qui font le tour des rédactions. Ils sont dès lors réinvités dans des émissions de divertissement, où le spectateur peut être « piégé » par le comportement sympathique d'un homme politique, dont les idées sont à peine évoquées. Ces mécanismes peuvent laisser penser que les médias sont une sorte de quatrième pouvoir qui se développe insidieusement aux côtés des pouvoirs institutionnels (exécutif, législatif et judiciaire).</p> <p>Les choix politiques des rédactions, s'ils ne sont pas clairs pour le téléspectateur, peuvent néanmoins influencer son opinion. Le choix des actualités à traiter est parfois dicté par des intérêts économiques ; ainsi, on n'évoquera pas un procès attenté pour abus de biens sociaux ou prise illégale d'intérêt ou emplois fictifs si les personnes ou les sociétés commerciales mises en cause sont proches de l'entreprise qui finance - directement ou indirectement - le média qui fait vivre les journalistes. Même s'ils ne subissent pas personnellement les pressions, les journalistes peuvent avoir tendance à s'autocensurer.</p> <p>La crainte d'une collusion entre pouvoir politique et médias apparaît également lorsque le public a connaissance de contacts étroits, amicaux ou familiaux entre eux : la saga des présentatrices de journal télévisé mariées à des ministres (doivent-elles démissionner ?) continue, au fil de la succession des gouvernements...</p>
Pourtant, les médias garantissent	<p>Pourtant, les médias remplissent, imparfaitement sans doute, une fonction d'information des citoyens absolument nécessaire dans une société démocratique, sans leur imposer obligatoirement une pensée toute faite. Le résultat du vote pour le référendum sur le</p>

<p>la vie démocratique</p>	<p>projet de traité constitutionnel de 2005 a montré que la quasi-unanimité des médias, qui prônaient le « oui » n'a pas empêché que le « non » l'emporte. Le peuple, malgré un matraquage institutionnel relayé par le quatrième pouvoir, en décidant « contre » un discours médiatique majoritaire a manifesté une vraie liberté de penser.</p> <p>A l'heure d'Internet, la diversité des médias assure plus encore qu'hier la garantie d'une information qui ne peut subir une réelle censure. Il faut certes distinguer entre les médias, les uns ne recherchant que des bénéfices financiers (les tabloïds britanniques par exemple), les autres ayant une autre idée de leur fonction. Même si les médias d'investigation, qui coûtent cher, rencontrent des difficultés, si des journaux peinent à vivre malgré les aides gouvernementales (tarifs privilégiés de distribution), le grand nombre de médias assurent un accès diversifié à l'information qui évite le « conditionnement » subi par exemple par les populations des pays totalitaires. Toute une législation y veille, empêchant que les journaux se concentrent entre les mêmes mains, assurant un droit de réponse, imposant dans les radios et télévisions publiques et privées non payantes un respect des temps de parole accordés aux hommes politiques pendant les campagnes électorales. La situation italienne (où un Silvio Berlusconi, seul détenteur du pouvoir médiatique, s'était servi de cette situation monopolistique pour gagner le pouvoir politique, puis pour le confisquer en contrôlant, du fait de sa position, les chaînes publiques) est impossible en France. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), instance indépendante, veille à la pluralité de l'information.</p> <p>Une dizaine de chaînes offrent un journal télévisé, les nombreuses stations de radios sont très écoutées, et Internet a démultiplié, pour ceux qui y ont accès, la possibilité d'être informé. Les blogs ont joué un rôle sans précédent dans la campagne pour le « non » au référendum sur le traité de constitution européenne en 2005. Certains ont été des forums de discussion repris par les autres médias. Ainsi, les informations circulent, les analyses, les débats sont nombreux et si les journaux ont de moins en moins de lecteurs, ils ne manquent pas d'auditeurs ni de téléspectateurs.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Plutôt qu'un quatrième pouvoir, les médias sont un contre pouvoir puisque, loin de se contenter de reprendre et de répéter les discours officiels, ils enquêtent, analysent, donnent la parole aux spécialistes, dénoncent des « affaires », suscitent débats et polémiques, permettent au citoyen de mieux comprendre le monde dans lequel il vit. Celui-ci, afin d'éviter le piège des dérives idéologiques, afin de repousser les risques de manipulation, doit rester vigilant. Toute tentative de conditionnement se heurte à l'éducation, la formation, l'esprit critique. En 2006, malgré l'unanimité médiatique qui devait les porter, le <i>condocator</i> n'est pas devenu président du Conseil en Italie et le traité constitutionnel pour l'Europe n'a pas été adopté en France... belles démonstrations de l'indépendance de l'opinion publique !</p>

Les moyens permettant l'accès à la culture

Fiche repère

Niveau de difficulté 3/5

Question apparemment facile, qui demande simplement d'évoquer les « moyens d'accès à la culture ». La difficulté va être dans la manière de répondre sans se contenter d'énumérer ces nombreux moyens.

Points de contenu

Le thème est vaste : l'accès à la culture, donc à toutes les formes de culture, à la diversité des formes d'expression culturelle.

Points de méthode

Question qui ne « questionne » pas, qu'il faut donc un peu problématiser et chercher comment y répondre de façon « intéressante ».

I - S'approprier le sujet en le reformulant, en le questionnant

La culture : les arts, mais aussi la culture au sens large, les cultures : la mode, la cuisine, etc. La culture classique et populaire, toutes les formes d'expression culturelle.

Moyens d'accès : tout ce qui permet d'accéder à la culture : les moyens techniques. Ils sont nombreux : l'écrit (livres, magazines, mais aussi Internet), l'audio-visuel (CD, cinéma, télévision), mais aussi les institutions culturelles et tout ce qui est mis à notre disposition pour accéder à la culture (bibliothèque, conservatoires, musées, etc.)

Méthode :

Quand un sujet utilise un terme au singulier (la culture, la femme, la science, etc. : mettre systématiquement ces termes au pluriel : cela évite les généralités vagues sur la femme, la culture, la science, et oblige à prendre des exemples précis différents.

II - Poser à partir de ces différentes pistes une problématique qui réponde clairement à la question

Il ne faut pas se contenter d'évoquer successivement les différents moyens d'accès à la culture, mais il faut les présenter de telle sorte que cela souligne l'intérêt de la question dans le cadre du concours.

Les moyens d'accès sont les supports matériels, qui ont considérablement évolué et permettent un accès de plus en plus aisé et facile à la culture : livres et diverses publications (livres d'art, mais aussi livres de poches, magazines), disques et lecteurs de musique, cassettes, télévision et ordinateur.

Avoir accès aux supports ne suffit pas pour accéder réellement à la culture. Il faut aussi des médiations qui initient, ou familiarisent avec la culture : l'école d'abord, mais aussi les bibliothèques, les médiathèques, les journaux, certaines émissions de télévision, des actions culturelles diverses menées par les pouvoirs publics. La recherche des idées peut conduire à proposer une réponse qui souligne l'évolution de nos sociétés :

- 1) Les moyens d'accès classiques : (livres, musées, cinéma, bibliothèques, maisons de la culture)
- 2) Les moyens plus récents (CD, télévision, Internet, médiathèques)

Une autre approche peut distinguer deux types de moyens :

- 1) Les moyens techniques, qui ont considérablement évolué
- 2) Les institutions et les politiques culturelles, qui elles aussi ont évolué, et sensibilisent aux diverses expressions culturelles

Ce deuxième plan met davantage en relief les politiques culturelles, et peut donc être préféré dans un concours de rédacteur territorial.

Méthode

Face à une question qui ne semble être que de connaissances pures, il sera toujours intéressant de se demander « pourquoi cette question à un concours de rédacteur territorial ? ». La problématique, ou plus simplement le plan choisi mettra en relief l'intérêt de cette question dans le cadre des politiques culturelles territoriales

L'introduction peut évoquer rapidement l'enjeu de cet accès à la culture, tandis que la conclusion mentionnera les limites de cet accès pourtant développé considérablement par la technique et les politiques culturelles. L'introduction se situe en amont de la question (pourquoi cet accès ?) et la conclusion en aval de la question (cet accès fonctionne-t-il ?).

III - Rédiger

Introduction	<p>Privilège des gens bien nés sous l'Ancien Régime, l'accès à la culture est un enjeu considérable dans une société démocratique comme la nôtre. Développer la sensibilité et la capacité à s'exprimer de chacun, transmettre des valeurs : la culture a une fonction intégratrice fondamentale pour chaque individu qui se « nourrit » des œuvres de ses anciens et de ses contemporains.</p> <p>Les moyens d'accéder à la culture sont nombreux et divers. Seront d'abord présentés les moyens techniques, puis les moyens institutionnels qui permettent à chacun d'accéder à la richesse et à la diversité culturelle et d'y trouver la forme et le contenu qui lui correspond.</p>
Hier	<p>Pendant des siècles, on accédait à la culture auprès de ceux qui la connaissait par cœur ou possédaient des manuscrits, qui étaient rares. On n'entendait guère que la musique que l'on jouait, et on ne voyait que les peintures des maîtres que l'on fréquentait. La culture s'est ensuite diffusée, avec l'imprimerie d'abord puis l'industrialisation.</p>
Aujourd'hui des supports matériels nombreux et performants	<p>Mais durant le XXème siècle, l'accès à la culture a été complètement bouleversé. Aujourd'hui, le livre est accessible à tous grâce au livre de poche qui apparaît après la deuxième guerre mondiale, la musique, classique ou populaire, est écoutée en boucle sur des appareils reproduisant le son de plus en plus parfaitement et les reproductions de peinture et les livres d'art se vendent partout. On peut visiter le Louvre sur Internet : certes le contact avec l'œuvre d'art n'est pas le même, mais la facilité d'accès à la peinture n'a jamais été aussi grande. On peut consulter des ouvrages « en ligne » de bibliothèques étrangères, chercher et trouver sur Internet les informations sur les arts classiques ou plus populaires. Le 7ème art est accessible chez soi, sur le câble ou sur DVD.</p> <p>Cet accès est relativement bon marché, mais suppose cependant un matériel de base relativement coûteux.</p>
Mais aussi des institutions et des actions culturelles	<p>Mais accéder à la culture ne se fait pas seulement matériellement. L'accès à la culture suppose une initiation, des médiations.</p> <p>Dès l'école qui donne les bases de cette culture, permettre à chaque citoyen d'accéder à la littérature, à la peinture, à la musique, fait partie des préoccupations de l'Etat républicain. Les communes elles-mêmes rémunèrent parfois des enseignants spécialisés en musique, en peinture, pour mieux sensibiliser et initier les enfants des écoles.</p> <p>Les bibliothèques se sont multipliées pendant toute la troisième république, parallèlement au développement des collèges et des lycées. Le livre était alors un objet cher et les bibliothèques le rendaient accessible à tous. Aujourd'hui, des médiathèques proposent livres, disques, cassettes, gratuitement ou avec un abonnement modeste, et permettent l'accès à des œuvres, connues ou moins</p>

Conclusion	<p>connues, que l'on peut consulter, lire, écouter, regarder. La facilité d'accès laisse place à des approches qui peuvent être très éloignées de celles du milieu familial et social. Théâtres populaires, maisons de la culture, conservatoires municipaux, toute une politique culturelle a contribué et contribue à rendre accessible la culture à ceux qui n'y ont pas accès socialement. S'y ajoutent aujourd'hui des programmes télévisés (ARTE ou chaînes nationales) qui contribuent à permettre d'approcher les oeuvres du patrimoine et la création contemporaine.</p> <p>Pour autant, la culture reste souvent l'apanage de catégories sociales privilégiées. Les industries culturelles (édition, cinéma, musique) diffusent une production culturelle mondialisée, commercialisée pour le plus grand nombre aux dépens de la diversité qu'implique la vie culturelle. Des formes d'expression culturelle restent inaccessibles aux plus modestes (opéra, danse) tandis qu'une culture élitiste méprise des formes de culture populaire (rap, graph.).</p>
-------------------	---

La mondialisation est-elle une fatalité ?

Fiche repère

Niveau de difficulté 3/5

Thème omniprésent dans l'actualité, la question n'apparaît pas particulièrement difficile. Elle évoque un des débats les plus courants sur la mondialisation.

Points de contenu

Encore un sujet très vaste, puisqu'il s'agit de la mondialisation en général, donc de tous ses aspects (économiques, politiques, sociaux, culturels)

Points de méthode

Bien circonscrire la question : le sujet est vaste, il faut d'autant plus le circonscrire précisément.

I - S'approprier le sujet en le reformulant

La mondialisation : la généralisation des échanges, qu'ils soient économiques, politiques, culturels. La planète est devenue un « village global ». Echanges économiques généralisés à toute la planète depuis la chute du mur de Berlin et la présence de plus en plus grande de la Chine dans le commerce mondial, constitution de multinationales puissantes et instances de régulation (Organisation Mondiale du Commerce). Echanges culturels avec la prédominance des Etats-Unis (langue, cinéma, musique). Echanges politiques avec la mise en place d'institutions internationales qui tentent de régler les affaires mondiales mais aussi d'Organisations Non Gouvernementales qui tentent de peser sur ces instances (mouvement ATTAC).

Une fatalité : quelque chose à laquelle on ne peut échapper, d'incontournable. C'est le destin que l'on doit accepter car il n'y a pas d'autre choix possible. On doit le subir, quoi qu'il en coûte. Le terme fatalité évoque une nécessité peu attirante, mais qu'il faut se résigner à accepter.

Méthode

Aspects politiques, économiques et sociaux, culturels : penser à ces différents aspects permet d'évoquer l'ampleur d'un sujet, comme ici la mondialisation.

Les acteurs sont multiples. On distinguera le plus souvent

1) Les pouvoirs publics locaux, nationaux, européens, mondiaux

2) La société civile : les acteurs économiques et les associations locales, nationales ou mondiales

II - Poser les termes du débat et proposer une réponse

1) Qui parle de la mondialisation comme d'une fatalité ? Ceux qui souffrent de ce qu'elle entraîne : délocalisations et chômage, concurrence « déloyale » entre pays pauvres et pays industrialisés, les plus puissants imposant leurs prix.

Les autres y voient plutôt une chance, une ouverture, un élargissement de l'horizon : bref, une aventure positive.

2) La mondialisation est une fatalité au sens où on n'imagine pas aujourd'hui de fermer nos frontières et de vivre en autarcie. Le développement des technologies, des moyens de communication, rend inévitable le développement des échanges entre les pays.

Cependant, la forme qu'elle prend n'est pas une fatalité, mais ce que des hommes décident dans les instances mondiales comme l'Organisation Mondiale du Commerce. D'autres (les altermondialistes) font pression pour que cette mondialisation prenne un autre visage, plus humain : la notion de commerce équitable évoque une mondialisation plus juste.

L'exception culturelle défendue par la France devant l'O.M.C. depuis 1995 illustre également ce refus, dans le domaine culturel et notamment audiovisuel, de laisser jouer le libre-échange et de poser la spécificité de la culture comme un bien qui n'est pas seulement marchand. Il n'y a donc pas de fatalité, mais des choix à faire.

On peut alors poser comme réponse :

- 1) La mondialisation est une fatalité, un processus qui semble effectivement incontournable, et fatal pour ceux qui en sont les victimes
- 2) Elle peut cependant être un destin prometteur assumé par les hommes s'ils savent fixer des règles qui atténuent les injustices qu'elle engendre

III - Rédiger

Introduction	Avec l'effondrement du mur de Berlin en 1989, l'affrontement des blocs Est/Ouest a pris fin, et la présence de plus en plus grande de la Chine dans les échanges mondiaux confirment le fait que nous sommes désormais pleinement dans une société mondialisée. Pour certains, c'est une « fatalité » à laquelle il faut se résigner. D'autres, sans refuser cette évolution planétaire, appellent à ne pas se résigner à un marché mondial soucieux d'optimiser les échanges économiques, mais de tenir compte des inégalités entre les pays et de protéger nos diversités.
Fatalité ? oui	L'ouverture des marchés à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale est pour certains secteurs synonymes de délocalisations, de chômage. Entreprises et pouvoirs publics ont souvent un discours d'impuissance : on ne peut pas lutter contre la concurrence de pays où le coût de la vie est plus bas, où la protection sociale est faible. Un certain fatalisme, qui n'exclut pas des actes violents (occupation d'usines, destruction de produits importés), domine chez ceux qui se sentent oubliés et victimes d'une mondialisation qui, par ailleurs, apporte à l'ensemble du pays des rentrées indéniables (ventes de technologies de pointe : TGV, Airbus 380,...). Les producteurs de coton d'Afrique sont impuissants devant les producteurs américains subventionnés pour accéder au marché mondial : la mondialisation et la libéralisation des échanges fonctionne ainsi selon les intérêts des plus riches, face auxquels les plus pauvres apparaissent impuissants. Plus globalement, certains soulignent que la mondialisation, comme l'Europe, nous retire notre capacité à faire des choix : nous dépendons désormais des pays européens et de décisions qui se prennent à l'Organisation Mondiale du Commerce. Il n'est guère possible de refuser les règles fixées par l'ensemble des pays industrialisés. La crainte est pourtant grande de subir une « américanisation » de nos sociétés, dans la mesure où les États-Unis, en tant que superpuissance mondiale, imposent leur mode de vie, leur langue, leur culture.
Pourtant, tous ne se résignent pas	Pourtant, le sentiment de résignation n'est pas le seul face à la mondialisation. Des états, mais aussi des associations, tentent d'infléchir une logique marchande aveugle, qui fait peu de cas des pays les plus pauvres mais aussi des « vieux pays ». Devant l'O.M.C. depuis 1995, la France, suivie par de nombreux pays, a défendu et obtenu que la culture ne soit pas considérée comme une marchandise comme les autres, et que les réglementations fixées par cet organisme ne s'appliquent pas telles quelles à l'audiovisuel notamment. Face aux multinationales, des Organisations Non Gouvernementales militent pour une autre mondialisation. Les altermondialistes ne sont pas fatalistes, puisqu'ils tentent de peser sur les décisions prises lors des sommets de l'O.M.C. Nombreux sont ceux qui estiment aujourd'hui, devant la misère des pays du Sud et notamment de l'Afrique, que des formes de commerce équitable doivent être généralisées. Ce commerce, en assurant une juste rémunération du travail, devrait contribuer au développement de ces pays. Ces initiatives peuvent apparaître dérisoires face aux puissantes multinationales; pourtant, l'initiative a fait son chemin et l'on peut voir aujourd'hui dans nos grandes surfaces des produits du commerce équitable.

Conclusion	Il n'y a donc pas de fatalité et les rapports de forces peuvent jouer et infléchir les logiques de la libéralisation mondiale des marchés. Pour autant, les enjeux sont tels que l'avenir reste incertain. Si la mondialisation est un processus qui paraît irréversible, il risque d'être encore longtemps pour les plus fragiles, dans les pays pauvres comme dans les pays riches, une fatalité.
-------------------	---

La redécouverte du principe de laïcité

Fiche repère

Niveau de difficulté : 3/5

Question qui n'offre pas de grande difficulté si on se tient au courant de l'actualité. La forme de la question peut cependant être un peu déroutante

Points de contenu

Des connaissances sont requises : loi de 1905 et les faits récents qui ont amené le législateur à voter une loi en mars 2004 dite du foulard.

Points de méthode

Encore une question sans « question ». La réponse doit cependant s'organiser pour évoquer, même rapidement, ce qui fait débat derrière cette actualité de la loi de 1905.

I - S'appropriier le sujet

Le principe de laïcité : le principe de laïcité « à la française » correspond à une séparation stricte entre les Eglises et l'Etat. La loi de 1905, votée vingt ans après la mise en place de l'école laïque, stipule que « La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte ».

Redécouverte : dans un pays où la pratique religieuse est en déclin, où les sociétés se sécularisent, le principe de laïcité n'était plus d'actualité, l'Eglise de son côté respectant sans problème cette séparation.

Sécularisation : peut être selon le contexte synonyme de laïcisation, rationalisation

Processus par lequel des activités ou des dimensions de la vie humaine comme l'Art, la Morale ou la Politique se coupent de toute référence au sacré ou à la transcendance. Le monde et l'histoire humaine se comprennent de manière immanente, par eux-mêmes, sans référence au divin.

Exemple : Le pouvoir des rois leur venait de Dieu. La république repose sur un pacte social : les lois sont respectées non parce qu'elles viennent d'un souverain choisi par Dieu, mais parce qu'elles sont votées par les représentants du peuple.

La question a ressurgi avec la présence de jeunes filles, françaises ou étrangères, de religion musulmane portant au collège ou au lycée un foulard qui cache toute leur chevelure.

Rédigée au début du XX^{ème} siècle, et marquée par les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat, la loi de 1905 est apparue insuffisante, et une nouvelle loi interdit tout signe ostensible d'appartenance religieuse.

II - Poser les termes d'une réponse organisée

La formulation de la question invite ici clairement à une réponse chronologique, qui souligne l'évolution de la société française.

Il faut néanmoins travailler ce type de plan qui doit souligner les raisons de l'évolution, et les problèmes nouveaux qui se posent

- 1) un principe vieux de plus d'un siècle
- 2) remis à jour et passionnément débattu avec les changements dans la société française : présence d'un islam intégriste.

III - Rédiger

Introduction	Le principe de laïcité est inscrit dans le préambule de la Constitution depuis 1946 et est inscrit dans l'article 1 ^{er} de la Constitution de 1958. Il constitue aujourd'hui un des fondements de la République française. Pourtant, ce principe a fait ces dernières années l'objet de débats passionnés, les uns souhaitant que la loi de 1905 soit adaptée aux problèmes que rencontre notre société, les autres considérant qu'il ne faut pas y toucher. Et en mars 2004, une nouvelle loi a interdit tout signe religieux ostensible dans l'enceinte scolaire.
---------------------	---

<p>Le principe</p>	<p>La Révolution française a posé les bases de la liberté religieuse et de la séparation entre l'Etat et les Eglises. Avec la loi de 1905, la République s'affirme laïque et la religion est définitivement cantonnée à la sphère privée : l'Etat n'a pas à intervenir dans les convictions de chacun. La loi implique ainsi la liberté de conscience et de culte, la libre organisation des Églises, le droit à un lieu de culte, la liberté d'enseignement...</p> <p>Le principe de laïcité trouve sa principale expression dans l'enseignement. L'école est, depuis les lois Jules Ferry de 1882, une école publique gratuite, laïque et obligatoire. L'école forme les citoyens, assure l'unité de la nation : les différences religieuses n'y ont pas leur place.</p> <p>Mais ce principe de laïcité se traduit aussi par un encadrement des relations financières entre les collectivités publiques et les religions et par le principe de neutralité des services publics. L'Etat prend ainsi en charge les travaux d'entretien des églises déjà construites, déclarées patrimoine national.</p> <p>Plus d'un siècle plus tard, le déclin de la pratique religieuse et la sécularisation de notre société ne portaient pas à revenir sur cette conception de la laïcité spécifique à la France, la plupart des autres pays européens ayant eu des relations moins conflictuelles entre leur Eglise (ou leurs Eglises) et l'Etat. En Angleterre, par exemple, la Reine est le chef de l'Eglise; en Allemagne, les pasteurs sont rémunérés - modestement - par les pouvoirs publics.</p>
<p>Aujourd'hui,</p>	<p>C'est la revendication de jeunes filles à porter un foulard dans l'enceinte scolaire qui va conduire le législateur à préciser une conception stricte de la laïcité. An nom de la liberté de culte, elles réclamaient le droit de garder leur foulard, élément indispensable selon leurs convictions religieuses. Après avoir laissé les chefs d'établissement décider au cas par cas, la situation est apparue suffisamment grave pour que soit votée en mars 2004 une loi « interdisant tout signe ostensible » d'appartenance religieuse.</p> <p>Parallèlement, des situations portant atteinte à la laïcité apparaissent dans les services publics. De rares fonctionnaires arborent le foulard islamique, et dans les hôpitaux, quelques malades féminins exigent des médecins et des soignants féminins.</p> <p>Au-delà du débat qui a parfois quitté le terrain de la laïcité pour aller sur celui de l'égalité des sexes, la question semble moins celle de la laïcité que celle d'une religion qui n'a pas trouvé tout à fait sa place dans la république. Une histoire coloniale et une histoire de l'immigration marquée souvent par le mépris, une présence récente en France - et donc pas de lieux de culte entretenus par l'Etat -, l'absence d'institutions représentatives de l'Islam - corrigée depuis par la création du Conseil National des Musulmans de France -, autant d'éléments qui, ajoutés au contexte international du terrorisme islamiste, a fait du débat sur la laïcité un débat très vif, dépassant les clivages politiques.</p> <p>Pourtant, certains pensent que la loi de 1905 doit être revue, et qu'il devrait être possible à une collectivité territoriale, par exemple, de financer un lieu de culte pour les musulmans. Une situation qui entraîne le financement des mosquées et la formation des imams français par des pays étrangers n'apparaît pas souhaitable dans le contexte actuel. D'autant que des collectivités subventionnent des associations officiellement culturelles, sachant pertinemment qu'elles subventionnent également des activités culturelles. La loi éviterait l'hypocrisie de telles situations. Ils soulignent aussi l'écart entre la position française et celles de pays européens plus tolérants quant aux pratiques religieuses dans le cadre scolaire.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>La redécouverte du principe de laïcité est ainsi essentiellement liée à la présence d'une communauté musulmane soucieuse, pour une fraction de ses membres, de pratiquer un islam rigoriste. La crainte du législateur a été aussi de voir s'amplifier un mouvement d'enfermement communautaire, en contradiction avec les traditions françaises. La rentrée 2004 a permis de tester la loi, et quelques dizaines de jeunes filles ont été exclues de leurs lycées, accueillies parfois par des établissements confessionnels chrétiens... La laïcité « à la française », depuis plus d'un siècle, tient bon.</p>

La littérature est-elle en train de mourir ?

Fiche repère

Niveau de difficulté : 3/5

Un intitulé de la question qui peut inquiéter, dans un premier temps seulement

Points de contenu

Nul besoin d'avoir lu des dizaines, ni même quelques romans pour répondre à ce sujet, mais là encore, il faut avoir été attentif à l'actualité

Points de méthode

La forme dramatique, donc excessive de la question, doit conduire à une réponse nuancée

I - S'approprier le sujet

La littérature : non pas les essais, les biographies qui remplissent les tables des libraires, mais la littérature : le roman, le théâtre, la poésie

Le mot est au singulier, et évoque donc toutes les littératures : passées ou contemporaines, française ou étrangère, qui traverse les siècles ou qui distrait une génération.

Si le théâtre et la poésie ont des faibles tirages et des publics limités, il paraît excessif de parler de mort programmée du roman. Le succès mondial du dernier roman de Dan Brown, le Da Vinci Code, l'atteste. On ne sait pas si cette œuvre traversera les siècles, mais il s'agit bien d'un roman, d'une écriture et d'un récit propre à un auteur, et qui a trouvé son public.

En train de mourir : peut se comprendre de deux façons :

- 1) il n'y a plus de nouveaux écrivains, le genre est en voie de disparition,
- 2) ou bien il n'y a plus de lecteurs : la littérature n'intéresse plus personne, qu'elle soit classique ou contemporaine, ce qui est beaucoup plus grave

Dans l'incertitude, et vu le ton dramatique de la question, on optera plutôt pour la seconde hypothèse.

II - Poser les termes d'une réponse organisée

Quel est le sens de cette question dans le cadre d'un concours territorial ? On ne peut attendre de vous, candidat au concours de rédacteur territorial, une connaissance fine de la littérature contemporaine, ni même de la littérature classique, en France et à l'étranger. Le sujet est donc ailleurs.

Pourquoi la littérature serait-elle en train de mourir ? C'est en posant cette question que le sujet apparaît. L'« assassin », c'est l'audiovisuel, le cinéma, la télévision, qui occupent une place considérable, celle qu'occupait jadis la littérature, la grande et la moins grande.

1) Aujourd'hui, de la même façon, le cinéma et l'audiovisuel, pure distraction ou œuvre véritable, en entre les deux, occupent tout le terrain, et la littérature serait moribonde.

2) Pourtant, on peut noter que la littérature persiste, que les romans abondent à chaque rentrée, et que, plus largement, l'écrit garde une place conséquente. Internet a déclenché un goût de l'écrit étonnant : blogs, chats, autant de formes qui montrent aussi la vitalité de l'écrit, que l'audiovisuel ne remplace pas.

III - Rédiger

Introduction	Nos sociétés sont passées, il y a de cela cinq siècles, avec l'invention de l'imprimerie, au règne sans partage de l'écrit. La peinture, la musique, la sculpture avaient leur place. Mais c'est la littérature qui était alors la reine des arts. Avec l'arrivée du 7 ^{ème} art (le cinéma), et du 8 ^{ème} (la Bande Dessinée), la littérature a du céder la place à de nouveaux venus qui ont tendance à l'occuper toute entière. Certains parlent même de mort de la littérature. Nous verrons qu'ils n'ont pas totalement tort, mais que la littérature reste un art qui ne devrait pas disparaître de sitôt.
Moribonde ?	Nos grands-parents ont connu un monde sans télévision, et le cinéma de quartier n'était ouvert que le samedi et le dimanche. Ceux qui souhaitaient s'échapper loin du réel ne

	<p>s'asseyait pas devant un petit écran, mais ouvraient un livre. Dumas, Balzac, Zola, occupaient les longues soirées, les dimanches et les vacances familiales. Faute de rival, la littérature, la grande ou la moins grande, occupait une place considérable dans les loisirs et dans les imaginaires. Il est clair que ce temps n'est plus, et le développement spectaculaire du 7^{ème} art, la capacité de regarder des films à tout moment chez soi, a entraîné un succès considérable de cette forme d'expression. Leur qualité technique, chaque année plus extraordinaire, fait une rude concurrence à ces récits qui demandent à l'imagination de se mettre en marche. Nos héros et héroïnes sont des acteurs et des actrices qui incarnent des personnages auxquels nous nous identifions</p> <p>Quand le livre persiste, notamment chez les jeunes mais pas seulement chez eux, c'est parfois sous une forme mixte, la BD, où l'image le dispute au texte qui n'a pas toujours une grande importance.</p> <p>La musique occupe également une place importante dans nos loisirs ; une part de littérature n'est pas absente du texte de certaines chansons, mais là encore, la musique domine le plus souvent.</p> <p>D'une façon générale, nos sociétés nous offrent aujourd'hui de si nombreuses façons de nous évader, de nous distraire, de plonger dans l'imaginaire d'un auteur grâce aux images, si aisément accessibles, que le livre peut sembler condamné à disparaître.</p> <p>Au-delà des arts, les jeux vidéo, offrant la possibilité d'être soi-même un héros fictif actif, sont devenus les loisirs principaux des jeunes garçons notamment, les filles restant davantage des lectrices. Mais de nombreux adultes en sont des adeptes, qui autrefois auraient lu des récits d'aventures.</p>
Bien vivante	<p>Pourtant, la littérature vit toujours. Elle est loin d'être moribonde, même si elle traverse des difficultés d'édition, de distribution. Les succès mondiaux sont rares, mais chaque année, les libraires publient 600 à 700 titres, et en reçoivent bien davantage. La littérature souffrirait même, selon certains, du trop grand nombre de romans publiés chaque année. L'expression écrite, la fiction ne semble pas près de disparaître, car elle procure d'autres sensations que l'expression audiovisuelle.</p> <p>Non seulement des auteurs se manifestent toujours, mais des lecteurs sont toujours là, guettant le nouveau roman de leur auteur favori. Les prix littéraires, même si c'est une question de commerce, montrent la vitalité de la littérature, qu'il s'agisse d'auteurs contemporains mondialement connus, tel Michel Houellebecq, d'auteurs plus discrets recevant le Goncourt, tel Pascal Quignard.</p> <p>La littérature classique, étudiée au collège et au lycée, reste une référence qui suscite toujours nouvelles éditions et analyses. Le film <i>L'Esquive</i>, qui reprend et relit Marivaux, souligne le choc du « poids des mots » chez des jeunes de banlieue, dont le français n'est pas toujours la langue maternelle. Exemple récent de la valeur toujours actuelle des textes, il témoigne des relations fructueuses entre le livre et le cinéma,</p> <p>Le cinéma se nourrit d'ailleurs beaucoup de la littérature, et de nombreux films puisent leur scénarii dans la littérature, de la littérature classique de tous les pays, russes, américaine, française, à la littérature policière. Le Da Vinci Code fait l'objet d'un film. Le cinéma se nourrit de littérature.</p>
Conclusion	<p>D'une manière générale, Internet a redonné une place à l'écrit, sous des formes quotidiennes comme le chat, le blog, mais offre aussi une possibilité de mettre en ligne des poèmes, des nouvelles, et certains ne s'en privent pas. Il y a comme une nouvelle ère de l'écrit, dans une société du spectacle et de l'image, où les mots retrouvent leur place, non parce qu'ils sont les seuls possibles, comme autrefois avant le cinéma, mais parce qu'ils permettent de formuler, d'exprimer des choses qui ne seraient pas dites sans eux. La littérature n'est pas morte ;</p>

Les cultures urbaines

Fiche repère

Niveau de difficulté : 3/5

Un intitulé de la question qui peut inquiéter, comme dans la question précédente

Points de contenu

Nul besoin d'avoir une connaissance précise des cultures urbaines, ni d'avoir lu des dizaines d'articles sur la question. Mais là encore, il faut avoir été attentif à l'actualité

Points de méthode

La question n'est pas une question problématisée : il faut trouver pour la réponse un angle d'approche qui en souligne l'intérêt.

I - S'approprier le sujet

Les cultures urbaines : des formes d'expression urbaine se sont développées depuis les années 70 : les arts de la rue. Danse, théâtre, cirque, un certain nombre de spectacles sont expressément faits pour être donnés dans la rue, sur une place, souvent en partie improvisés. Des festivals sont également organisés.

Dans tous les cas, il s'agit d'aller chercher le public, et d'animer la ville, de se réapproprier l'espace public, qui n'est plus qu'un espace de circulation. Souvent politisées, ces cultures urbaines se veulent citoyennes, contribuant à permettre la reconquête de l'espace urbain par les citadins.

Ces cultures urbaines opposent à la culture officielle, institutionnelle, qui se produit dans des salles, payante, aux codes stricts et rigides et qui a ses publics assurés, des formes culturelles pensées pour l'espace urbain ouvert à tous, parfois improvisées, qui au besoin solliciteront les spectateurs qui se réapproprient ainsi l'espace urbain vampirisé par les voitures.

Les intermittents du spectacle ont souligné plusieurs fois le travail et le rôle des artistes de rue, dont la situation est souvent très précaire.

Les cultures urbaines sont aussi des contre cultures, l'expression culturelle d'exclus : tags, graffitis, rap. Le hip hop naît dans les ghettos new-yorkais, marqué par un fort esprit de contestation sociale mais également par un esprit festif. Le mouvement touche les jeunes de la rue qui considéraient que l'art était réservé à une élite. Le rap est la musique des jeunes des banlieues n'ayant pas accès à la culture que les médias présentent. Aujourd'hui c'est la culture de toute une génération. Cette nouvelle forme d'expression artistique qui a débuté dans la rue, au pied des tours, se retrouve aujourd'hui sur les grandes scènes nationales (Grande Halle de la Villette) et dans les festivals dont certains lui sont consacrés. Bien plus qu'un effet de mode, le hip hop est devenu un état d'esprit, une façon de vivre auxquels les jeunes s'identifient.

II - Poser les termes d'une réponse organisée

Le questionnement de l'expression « cultures urbaines » a permis de faire apparaître deux approches : la première correspond à des troupes d'acteurs soucieux d'aller vers un public nouveau, celui de la rue qui ne vient pas au théâtre, d'inventer de nouvelles formes de spectacle, la seconde aux groupes de jeunes des banlieues qui créent leur propre culture.

On pourra donc distinguer

- 1) des formes culturelles qui peuvent être classiques mais qui se produisent dans la rue, pour tous les publics.
- 2) des formes culturelles qui naissent dans la rue, souvent expression artistique de minorités, d'exclus, mais qui s'est répandue dans la société toute entière

C'est cette double approche qui permet de répondre à une question qui porte surtout sur la ville et son évolution, et les réponses culturelles qu'elle y apporte.

Dans cette question, le lien n'est pas forcément évident entre les deux parties. Exceptionnellement, on annoncera donc deux parties successives.

III - Rédiger

Introduction	<p>La rue, en ville, est devenue un espace de circulation intense où la voiture occupe toute la place, et elle n'est plus guère le lieu de rencontres, d'échanges qui caractérisait traditionnellement la ville. Face à cette évolution de l'espace public urbain, des groupes d'acteurs tentent de réanimer la ville, de ressusciter l'espace public dans lequel le citadin retrouve sa place. Parallèlement, des jeunes, souvent exclus de la société ou n'y ayant pas de place, inventent leur propre culture et l'expriment là où ils vivent : dans la rue. Ces deux aspects de la culture urbaine seront successivement présentés.</p>
Des troupes d'artistes dans la rue	<p>Le théâtre, la danse sont des arts qui ont leurs institutions prestigieuses, leurs salles de spectacle, leur public attiré. Soucieux d'attirer d'autres publics, et de trouver d'autres formes d'expression, certains acteurs se sont tournés vers le spectacle de rue.</p> <p>Danse, cirque, théâtre, marionnettes, les formes sont nombreuses et se sont développées depuis une trentaine d'années, et donnent lieu aujourd'hui à des festivals. La création d'espaces piétonniers a permis également le développement de ce type d'interventions ponctuelles, éphémères, qui offrent aux citadins une occasion de s'arrêter, de regarder, de redevenir le badaud d'hier, ou davantage. Les spectacles de rues vont parfois en effet solliciter les spectateurs, les intégrer dans le spectacle, une façon de signifier qu'il s'agit de se réappropriier l'espace urbain vampirisé par les voitures. « Militants » de la cause urbaine, ils veulent réveiller la ville, réveiller les citoyens citadins prisonniers d'espaces bruyants et irrespirables.</p> <p>L'animation urbaine qu'ils créent est appréciée d'autant plus que les villes sont parfois bien peu vivantes : les commerces s'y raréfient, se regroupant dans des centres commerciaux excentrés, et la ville devient aussi « morte » que des banlieues résidentielles. Les politiques locales le savent et subventionnent parfois, à l'occasion d'animation estivale ou commerciale, ce genre de spectacles.</p> <p>Enfin, le cadre de la rue peut permettre aussi des innovations, des créations qui cherchent leur public et ne peuvent prétendre à des salles coûteuses. Les spectacles de rue peuvent donc être très classiques, mais peuvent aussi être l'occasion d'expérimentations dans un cadre plus libre que celui d'une salle de spectacle. Les intermittents du spectacle ont souligné plusieurs fois le travail et le rôle des artistes de rue, dont la situation est souvent très précaire.</p>
De jeunes citadins s'expriment	<p>Mais les cultures urbaines sont aussi créées par des citadins eux-mêmes. Tags, graffitis, rap : autant de formes d'expressions urbaines qui se sont développées depuis plus de trente ans dans des quartiers où les problèmes sociaux et économiques sont omniprésents. L'exclusion a nourri l'inspiration de ceux qui ont le sentiment de ne pas avoir leur place dans la société.</p> <p>Venu des ghettos américains, le hip hop, qui associe danse et expression musicale, s'est répandu dans toute une partie de la jeunesse qui y a trouvé une forme d'expression adaptée à ses problèmes. N'ayant pas accès à la culture « bourgeoise » classique, et ne se retrouvant pas toujours dans une culture plus populaire (variétés), elle s'est inventée une autre culture, une contre culture.</p> <p>Cette culture urbaine est souvent contestataire et s'affranchit de certaines règles : les murs, privés ou publics, se recouvrent de tags, les paroles sont violentes. S'y formule parfois le racisme que subissent certains de ses acteurs. Mais elle exprime aussi ce qu'exprime toute culture : les joies et les peines des hommes confrontés aux difficultés de leur existence, l'amour et la mort.</p> <p>Expression culturelle de jeunes vivant dans des quartiers souvent excentrés et sans vie culturelle, leurs créations sont aujourd'hui reconnues et diffusées dans les médias. Inventée au pied des tours, elle se produit aujourd'hui à la grande Halle de la Villette, dans de nombreux festivals (Bobigny, Montpellier...) soutenus par des municipalités conscientes de leur rôle en soutenant ces formes d'expression.</p>

Conclusion	<p>Ces cultures urbaines peuvent apparaître comme mineures par rapport à une culture plus « installée », qui a pour elle la tradition et le prestige. Expressions de groupes sociaux qui connaissent une certaine exclusion, ou initiatives de troupes qui cherchent à retrouver un contact avec les citoyens, elles expriment pourtant une certaine réalité des villes d'aujourd'hui. Les élus locaux le savent et les soutiennent parfois. Ils doivent cependant veiller à ce qu'elles ne soient pas le seul horizon de ces groupes à qui on reconnaîtrait qu'ils ont « leur » culture. Les politiques culturelles locales se doivent de leur donner une place, mais ne pas se limiter dans ces quartiers à soutenir ces formes d'expression.</p>
-------------------	---

Faut-il avoir peur d'Internet ?

Dans la grande tradition du «oui, mais» : il y a des risques, des risques sérieux, mais nous devrions pouvoir les affronter.

On peut regrouper d'un côté les risques et de l'autre les «solutions», ou voir, point par point, les risques et les solutions.

Trois problématiques... républicaines

- Internet et la liberté

Internet, espace de liberté apprécié et champ d'investigation illimité peut par conséquent être un outil de propagande, un espace où peuvent se développer des activités illégales, des discours mensongers. Le risque est également que soit récupérées des informations qui devraient rester confidentielles.

Un certain contrôle est techniquement possible, il existe déjà (des réseaux pédophiles ont été arrêtés).

Mais est-il suffisant ? N'est-il pas contraire à l'esprit d'Internet de multiplier ces contrôles ? La Commission Nationale Informatique et Libertés contribue à fixer des règles du jeu qui respectent les libertés.

- Internet et l'égalité

Internet est un espace de découverte et un outil de travail. Le risque est de créer ou d'approfondir une «fracture numérique» entre ceux qui peuvent y avoir accès et les autres, entre ceux qui savent largement l'utiliser et ceux qui n'en font qu'un usage restreint (gérer simplement sa messagerie)

Des politiques publiques visent à «réduire» ou «résorber» la «fracture numérique» : en France des collectivités territoriales financent l'achat d'ordinateurs pour les écoles, des formations sont organisées pour le 3^{ème} âge.... Dans le monde, un ordinateur à 100 euros vient d'être lancé pour les pays pauvres

- Internet et la fraternité

Internet est un espace de communication et de rencontres «virtuel» qui risque d'accentuer la «crise du lien social», d'accentuer une certaine «déshumanisation de nos sociétés» par cette virtualité.

Mais Internet favorise aussi les échanges : des quartiers se réaniment autour d'un site, des individus prennent contact à partir d'une passion ou préoccupation commune, des blogs suscitent des échanges bien réels, des associations se constituent grâce aux facilités qu'offre la Toile : Internet peut aussi exprimer une recomposition et de nouvelles formes de ce lien social qu'on dit en crise et qui peut trouver là matière à se renouveler.

Faut-il craindre la mondialisation culturelle ?

Une réponse structurée peut se faire de façon simple, en répondant directement à la question à partir de ce qu'elle évoque (la crainte) :

1 - On peut craindre la mondialisation culturelle car elle entraîne certains disfonctionnements, certains problèmes, certains risques

- l'"invasion" de l'industrie du cinéma américain qui occupe une place telle que les autres cinéma vivent difficilement. Même argument avec la musique
- la disparition de langues peu parlées, donc la perte de pans entiers du patrimoine de l'humanité
- une architecture standardisée, la même sur toute la planète
- un mode de vie standardisée, à l'américaine (jean, coca, macdo...)

La culture est devenue une industrie, et avec la mondialisation des échanges, les plus puissantes, et notamment l'américaine, risquent d'écraser les minoritaires.

2 - Cependant, on ne peut que se réjouir de pouvoir accéder aussi facilement de nos jours à "toutes les cultures du monde". Il ne peut qu'y avoir enrichissement mutuel, si les échanges ont vraiment lieu.

Avoir le choix de goûter à différentes cuisines, de voir un film japonais, iranien, français, malien, finlandais, américain, de découvrir un auteur sud-américain ou égyptien, tout ceci beaucoup plus facilement qu'autrefois est une vraie chance.

D'autre part, des gouvernements comme la France ont pris des mesures qui ont déjà et qui devraient limiter les effets pervers d'une certaine mondialisation culturelle. La notion d'exception culturelle, l'avance sur recettes pour le cinéma, les cahiers de charges des chaînes de télévision ou des stations de radios contraintes de diffuser des programmes français, autant de mesures qui devraient éviter que la culture ne devienne un produit comme les autres. La francophonie, pour sa part, tente de maintenir une place pour la langue française face à l'hégémonie de l'anglo-américain, et peut être le lieu d'expression des pays francophones qui tentent de limiter la pratique exclusive de l'anglais.

Pas plus que l'Europe n'annonce la fin du régionalisme, mais au contraire participe de sa revitalisation, la mondialisation peut être un formidable défi pour chaque culture, si elle sait se protéger pour s'affirmer sans se replier sur elle-même.

Peut-on parler d'une solidarité entre générations ?

Fiche repère

Niveau de difficulté 3/5

Question apparemment facile, qui vérifie des connaissances.

La valeur de la question (10 points) fait qu'on attend du candidat une mini dissertation avec introduction rapide, développement, conclusion. La réponse sera donc plus longue que celle aux deux autres questions.

Points de contenu

Sujet qui renvoie à l'actualité, mais ne pas s'arrêter au discours qui, suite à la canicule, a eu tendance à être moralisant : les « gens » seraient devenus égoïstes. Il ne s'agit pas d'avoir une impression générale, encore moins de dire que « des gens sont solidaires, j'en connais... mais que d'autres ne le sont pas ».

Il faut rapidement se demander si les familles, la société civile, mais aussi les institutions, les politiques menées, manifestent une solidarité intergénérationnelle ou non. Il faut donc penser aux actions menées par les pouvoirs publics, et notamment les collectivités territoriales, mais aussi par les associations, s'interroger sur les comportements sociaux

Points de méthode

L'actualité de la question : c'est souvent une façon d'introduire la réponse : canicule, mais aussi retraites, maltraitance

La forme de la question appelle une réponse forcément nuancée : la solidarité existe, personne ne le nier, mais est-elle importante, suffisante ?

I - S'appropriier le sujet en le reformulant, en le questionnant

Bien cerner la question : la reformuler, la questionner. Substituer des synonymes ou des mots proches de « solidarité » : aide, générosité, fraternité pour ouvrir des pistes de réflexion. Fraternité, solidarité se distinguent de l'aide charitable, à sens unique.

La solidarité entre générations : il ne s'agit pas de la solidarité en général, entre populations aisées et populations plus pauvres, mais de la solidarité entre les jeunes, les adultes et les populations âgées.

Entre les enfants et les parents, et inversement, entre les enfants et les grands-parents, et inversement, quelles formes d'aides existent ? Lesquelles ? À la fois institutionnalisées ou non, évoquant des pratiques sociales encouragées ou non par la législation ?

Les générations ne vivent plus sous le même toit, et la solidarité ne prend pas les mêmes formes qu'hier : elle est aujourd'hui organisée, institutionnalisée, à l'échelle de toute la communauté nationale. Les parents retraités ne sont plus à la charge de leurs enfants : ils ont une retraite.

Rappel méthodologique :

Face à un problème : le resituer toujours dans une évolution

Face aux solutions : distinguer

1) les solutions des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales)

2) les solutions de la société civile

II - Formuler à partir de ces différentes pistes une réponse claire à la question

La problématique doit évoquer un débat, un problème. On ne peut donc en rester au constat de l'existence d'une solidarité entre générations. La question posée conduit d'ailleurs à s'interroger (*peut-on parler... ?*), à chercher ce qui ne fonctionne pas.

1 - Oui des solidarités existent : la loi les a d'ailleurs rendues obligatoires : solidarité nationale, à travers les redistributions de l'Etat-Providence : solidarité entre les actifs qui cotisent et les retraités; les politiques familiales, les obligations des parents envers leurs enfants, ou de celles des enfants envers leurs parents.

Les solidarités familiales perdurent : financières, mais aussi en temps, en disponibilité : la famille reste une petite société dans laquelle des échanges se font, y compris dans les familles élargies.

2 - *Pourtant*, avec la crise de l'Etat providence, chacun est incité à se préparer une retraite capitalisée. Un mode de vie individualisé entraîne un relâchement des solidarités familiales. Des parents démissionnent de leurs responsabilités, ou ne s'occupent que de leur carrière professionnelle. Les obligations légales des parents envers leurs enfants et des enfants envers leurs parents ne sont pas toujours respectées.

III - Rédiger

<p>Introduction</p>	<p>La solidarité est une valeur républicaine, qui apparaît au fronton de nos bâtiments publics sous le terme de fraternité. Chaque français, et chaque étranger résidant de façon régulière en France, bénéficie de diverses formes de solidarité de la part de toute la communauté nationale, solidarité qui s'exprime notamment entre les générations, entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas encore ou ceux qui ne travaillent plus. Pourtant certains dénoncent une société dans laquelle l'individualisme règne, où les solidarités traditionnelles entre générations tendent à disparaître.</p> <p>Après avoir montré que nos sociétés ont mis en place et maintiennent des formes importantes de solidarité intergénérationnelles, nous évoquerons les limites qu'elles rencontrent dans une société confrontée à des difficultés et à des changements profonds.</p>
<p>Première partie Une solidarité intergénérationnelle existe institutionnelle</p>	<p>Comme dans toutes les sociétés, des formes de solidarité existent entre les générations qui les composent : les plus jeunes ont besoin des plus âgés, et les personnes âgées ont besoin des adultes. Une société comme la nôtre a généralisé des formes de solidarité rendues obligatoires. Qu'il s'agisse des retraites par répartition (les retraites sont constituées par les cotisations des actifs) ou des politiques familiales (des allocations familiales sont versées en fonction du nombre des enfants), une solidarité a été organisée, indépendamment des conditions de ressources. L'éducation gratuite en France participe également d'une solidarité nationale, l'éducation des enfants étant l'affaire de tous, et pas seulement celle des parents.</p> <p>Les collectivités locales participent à cette redistribution entre générations, par des politiques locales en direction de la jeunesse ou visant les personnes âgées. Pour les uns comme pour les autres, des lieux leur sont réservés, des activités sont organisées et facilitent leur vie sociale.</p>
<p>Au sein de la famille</p>	<p>Au-delà de cette solidarité institutionnalisée, les échanges restent très importants au sein des familles : grands-parents et parents aident leurs enfants et petits enfants, financièrement quand ils le peuvent, mais aussi en donnant de leur temps, de leur disponibilité. La famille reste une petite société dans laquelle des échanges se font, des formes de soutien existent, y compris dans ces familles élargies où se tissent parfois des liens privilégiés. La famille est la caution indispensable pour le jeune qui fait un emprunt ou cherche simplement à se loger. Elle aide également à trouver un emploi : quelle que soit les classes sociales, les liens familiaux sont un appui essentiel.</p> <p>La loi encourage d'ailleurs cette solidarité naturelle entre parents et enfants, défiscalisant en partie les donations des parents envers leurs enfants, et même, depuis peu, pour leurs petits-enfants. Au besoin, elle l'impose car elle stipule que les parents doivent protection à leurs enfants, et les enfants sont tenus d'assister leurs parents dans le besoin.</p>
<p>Deuxième partie Mais des changements et des évolutions</p>	<p>Pourtant, la crise de l'Etat providence diminue la solidarité nationale : chacun est incité à se préparer individuellement une retraite capitalisée. La génération du papy-boom, celle des enfants nés après la seconde guerre mondiale, pose déjà des problèmes aux générations suivantes, moins nombreuses. Les collectivités</p>

<p>Conclusion</p>	<p>territoriales s'inquiètent des charges qui vont peser sur elles, notamment en ce qui concerne l'Allocation Personnalisée d'Autonomie mise en place depuis janvier 2002.</p> <p>On peut constater aussi qu'une société telle que la nôtre, avec son mode de vie individualisé, entraîne un relâchement des solidarités familiales : des enfants, des adolescents sont parfois livrés à eux-mêmes, les parents n'assumant pas leurs responsabilités, occupés par leur carrière professionnelle ou leurs loisirs. Des jeunes quittent le milieu familial dans lequel ils ne trouvent pas le soutien attendu. Des grands-parents encore jeunes ne sont pas toujours disponibles et ne cherchent pas à tisser des liens avec leurs petits enfants.</p> <p>La canicule de 2003 a montré d'autre part l'extrême solitude de certaines personnes âgées, qui voient rarement leur famille. Qu'elles vivent chez elles ou en établissement, les personnes du 4^{ème} âge ne bénéficient pas toujours de l'attention familiale, chacun étant pris par ses activités professionnelles et ses autres charges familiales.</p> <p>Enfin, les obligations légales des parents envers leurs enfants et des enfants envers leurs parents ne sont pas toujours respectées. Dans certains cas extrêmes, des enfants majeurs vont même devant les tribunaux pour réclamer le soutien de leurs parents.</p> <p>Si nos sociétés maintiennent des formes importantes de solidarités entre les générations, qu'elles soient institutionnalisées ou spontanément vécues au sein des familles, il n'en reste pas moins qu'elles créent des situations d'isolement et de solitude. Grands-parents, parents et enfants gardent des liens privilégiés mais l'attention de toute la société s'impose quand la famille est défaillante. Certaines politiques locales, qui cherchent à rapprocher les enfants des écoles et les retraités, contribuent à construire des liens intergénérationnels tout en facilitant des échanges fructueux : les enfants trouvent des adultes disponibles, les retraités des enfants prêts à les écouter.</p>
--------------------------	--

Faut- il un service public minimum ?

Introduction	<p>Le droit de grève a été reconnu dès 1864, et est inscrit dans la Constitution depuis 1946. Cesser le travail de façon concertée et collective doit se faire conformément à la législation en déposant un préavis, et en laissant la liberté de travail aux non-grévistes, mais ces dispositions ne sont pas toujours respectées.</p> <p>A chaque nouvelle grève des transports publics ressurgit la demande, émanant d'usagers ou des chefs d'entreprises, d'un service public minimum pour leur permettre de se rendre à leur travail</p> <p>Pour certains, syndicats et partis plutôt à gauche, le droit de grève, droit social fondamental, doit rester inchangé. D'autres, chefs d'entreprises et partis plutôt à droite, plaident pour que soit mis en place un service minimum.</p>
Priorité au droit de grève qui permet des avancées sociales	<p>Les grandes grèves sont à l'origine de la plupart des conquêtes sociales depuis un siècle et restent le moyen utilisé par les syndicats pour préserver les acquis sociaux (retraite, sécurité sociale ou système éducatif public). Pour eux, la grève dans les transports en commun peut entraîner le blocage de la vie économique, mais limiter le droit de grève serait porter atteinte à un droit fondamental qui a permis de grandes avancées sociales. De plus, les grévistes arguent du fait qu'ils entendent obtenir par la grève un meilleur service pour les usagers, plus sécurisé. Et que des grèves des services publics profitent au secteur privé, qui lui hésite davantage à se mettre en grève.</p> <p>Limiter le droit de grève lui retirerait tout son impact, sa force de pression : une grève qui ne gêne personne n'aurait aucun effet. Les perturbations entraînées sont nécessaires et une régulation se fait d'elle-même car une grève trop impopulaire se retourne contre les grévistes.</p> <p>La loi doit donc rester inchangée. L'effort doit plutôt porter sur l'amélioration des contacts entre direction patronale et syndicats de telle sorte que les grèves soient évitées ou moins fréquentes. Des concertations et des négociations plus fréquentes devraient limiter l'usage de la grève et des problèmes qu'elle entraîne.</p>
Priorité au principe de continuité du service public	<p>D'autres, sans remettre en question le droit de grève, mettent au contraire en avant la nécessité de respecter le principe de continuité du service public. Ils estiment qu'il faut limiter le droit de grève car il entraîne des situations désastreuses pour l'économie. Les transports publics détiennent une forme de monopole : leur arrêt a des conséquences dans tous les secteurs, entraînant une sorte de grève généralisée, car il empêche les usagers de se rendre à leur travail. La priorité doit donc être donnée à ce principe du service public, et le droit de grève doit être limité pour que ceux qui n'ont d'autre choix que d'utiliser les transports en commun puissent se rendre à leur travail.</p> <p>Le Syndicat des Transports de l'Ile de France, établissement public à caractère industriel et commercial, tente d'obtenir des syndicats un accord pour mettre en place un service minimum pendant les heures de pointe. Ce qu'ils refusent jusqu'à présent.</p>
Conclusion	<p>Le législateur devra trancher entre maintenir le droit de grève actuel, et imposer des limites à ce droit par un service minimum. Les grandes grèves qui ont paralysé le pays en 1995 ont été populaires, malgré la gêne occasionnée. Limiter ce droit ne sera pas facile : peut-être le faut-il, mais aujourd'hui, les syndicats s'y refusent.</p>

Pourquoi dit-on de notre société qu'elle est une « société de consommation » ?

1 - Parce que nos sociétés se caractérisent, depuis la révolution industrielle, par une production et une consommation de masse sans précédent.

La publicité, omniprésente, joue aujourd'hui un rôle considérable dans cette économie de marché où tout est fait pour que l'on consomme beaucoup, parfois trop (surendettement, gadgets...). L'attractivité des espaces commerciaux, le renouvellement encouragé des objets de consommation courante (du kleenex aux appareils « non-réparables ») ou moins courante (voiture) amènent à définir nos sociétés comme des « sociétés de consommation ».

Les grandes surfaces apparaissent en ce sens comme les temples des sociétés modernes.

2 - C'est aussi parce que nos sociétés posent des problèmes cruciaux liés à la consommation :

Épuisement des ressources, pollutions, stockage ou élimination des déchets : autant de points évoqués comme étant la caractéristique des sociétés de consommation, même si certains pays pauvres les rencontrent parfois aussi.

Les problèmes d'environnement concernent aujourd'hui toute la planète, mais l'on sait que la part des sociétés riches, très consommatrices, est grande dans la dégradation de notre planète.

On évoque alors les méfaits de la société de consommation, qui semble d'ailleurs impossible de généraliser à l'ensemble de la planète. Certains allant jusqu'à proposer des alternatives pour *consommer autrement*.

3 - Enfin, on évoquera par cette expression une société de *consommateurs*, c'est-à-dire une société où tout est préparé, prémâché, du plat surgelé au voyage tout organisé, en passant par le goûter-anniversaire de son enfant organisé chez Mac-Do.

Une société où tout est spectacle, le divertissement comme le débat politique, que l'on regarde comme un téléspectateur consommateur de programmes.

Une société où l'administré, le parent d'élève vont se voir reprocher de se comporter en « consommateurs » de services.

On opposera alors parfois le consommateur au citoyen, pour souligner l'aspect actif, participant du second par rapport à la passivité du premier.

Peut-on encore parler de République à l'heure des inégalités ?

Cerner la question :

La République a pour devise Liberté, Egalité, Fraternité. Pourtant les inégalités s'aggravent. Cela remet-il en cause la République ?

De quelle égalité s'agit-il ? Des inégalités sociales ? Mais dans la devise républicaine, il s'agit d'égalité en droits : droit à l'éducation, droit à l'accès à la santé, droit à l'emploi.

A l'heure des inégalités : le sujet est daté : la crise qui a suivi les 30 Glorieuses a vu augmenter le chômage, la misère sociale, l'exclusion. Cela remet-il en cause le régime républicain ?

La difficulté de cette question est de bien cerner le problème : la république n'a pas comme finalité de faire de tous les citoyens des salariés touchant le même salaire qui habiteraient dans les mêmes logements, etc... Mais de faire en sorte que chacun ait les mêmes droits : d'être soigné, d'être éduqué, de participer à la vie publique, d'accéder à l'emploi souhaité s'il en a les capacités, etc...

Problématique/Plan

1. Les valeurs républicaines semblent parfois lettre morte devant la gravité de certaines situations qui touchent de nombreux français.
2. Cependant, les politiques poursuivies depuis la crise tendent à maintenir ou à réinsérer les exclus dans leurs droits.

Corrigé

Introduction	<p>La république française s'est donnée comme devise "Liberté, Egalité, Fraternité". Ces valeurs constitutives de la république française depuis 1789 sont inscrites sur les bâtiments publics, et, sauf pendant la période de Vichy, sont restées nos valeurs républicaines.</p> <p>Elles peuvent pourtant sembler des vœux pieux pour ceux qui se retrouvent exclus de la société, dans l'incapacité d'exercer leurs droits élémentaire : travailler, se loger, se soigner. Nous verrons pourtant que des politiques menées depuis la crise de 1973 tentent de faire en sorte de maintenir dans leurs droits ceux qui se retrouvent en marge de la société. La république n'a pas renoncé à ses valeurs, mais éprouvent des difficultés à les mettre en œuvre.</p>
Première partie	<p>Les Trente Glorieuses ont laissé place à la crise, qui commence en 1973. Rapidement, les problèmes économiques et sociaux s'amplifient et aujourd'hui, le développement de la "fracture sociale" amène parfois à s'interroger sur la réalité des valeurs républicaine.</p> <p>L'impossibilité de trouver un emploi est réelle. Près de 10% de la population active se retrouve aujourd'hui sans emploi, et certains d'entre eux depuis plusieurs années. Certains jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans avoir vu leurs parents, leurs frères et sœurs trouver un travail. De découragement en découragement, certains basculent dans la délinquance, dans l'économie parallèle illégale, ne respectant plus les règles d'une société qui ne leur donne pas une place. Les valeurs républicaines ne peuvent leur apparaître que factices.</p> <p>D'autre part, dans certaines familles, les enfants ne sont pas soignés : la tuberculose est réapparue, et une organisation comme Médecins du Monde s'installe dans certaines banlieues pour soigner ceux qui n'osent pas aller se faire soigner chez un médecin ou à l'hôpital. Ils se sentent exclus, assistés : leurs droits n'existent plus. L'accès aux soins se révèle impossible, pour ceux qui n'ont parfois plus d'énergie pour se battre. On sait que l'espérance de vie d'un chômeur est nettement moins longue que celle d'un cadre.</p> <p>L'inégalité ici est celle de la durée de vie.</p> <p>Enfin, l'égalité des chances apparaît comme une pure fiction pour ceux qui habitent certains quartiers défavorisés. Ils fréquentent des collèges où les difficultés sont telles que l'échec scolaire et l'illettrisme sont beaucoup plus importants que la moyenne</p>

	<p>nationale. Un jeune sait qu'il n'a pas les mêmes chances que celui qui, même de milieu modeste, fréquentera un collège dans un autre quartier plus aisé, où les conditions de scolarité seront meilleures. La république se contredit elle-même, qui apprend à ce même jeune qu'il a droit aux mêmes chances.</p> <p>D'autres inégalités pourraient également être évoquées, comme par exemple celle de l'inégalité d'accès à la vie politique entre les hommes et les femmes. Non négligeables, on se limitera pourtant ici aux inégalités socio-économiques.</p>
Seconde partie	<p>Pourtant, depuis le début de la crise qui a suivi les Trente Glorieuses, les gouvernements de la république n'ont pas cessé de mettre en œuvre des politiques pour tenter de résorber la "fracture sociale". L'état providence n'a cessé de se développer, amplifiant les dispositifs d'indemnisation et de formation pour les chômeurs les moins qualifiés notamment, tentant de créer des emplois, soit en allégeant les charges des entreprises, soit en partageant le travail avec la loi sur les trente-cinq heures, soit en finançant des emplois jeunes. Mais la conjoncture n'autorise pas une politique qui ne tiendrait pas compte des impératifs européens mais aussi de la mondialisation. Les entreprises se délocalisent, et des violences surgissent chez ceux qui se voient menacés de perdre leur emploi. Le nombre de chômeurs n'a alors cessé d'augmenter jusqu'à plus de trois millions, diminuant un temps à deux millions mais remontant depuis. Les gouvernements n'ont donc pas renoncé aux valeurs républicaines, mais rencontrent des difficultés quant aux moyens à mettre en œuvre pour atténuer les inégalités d'accès au travail.</p> <p>D'autre part, devant la difficulté pour certains citoyens d'accéder aux soins et la réapparition de maladies liées à la misère ou à la malnutrition, le gouvernement Jospin a fait voter la Couverture Maladie Universelle, qui assure à ceux qui disposent des revenus les plus modestes une couverture totale des soins, grâce à une carte qui leur permet de se faire soigner dans un cabinet médical privé ou à l'hôpital. Insuffisante pour certains car ne touchant que les très bas salaires, cette mesure, votée par la majorité des parlementaires, montre que les élus de la république sont soucieux de faire en sorte que l'accès aux soins soit facilité pour ceux qui vivent dans de très grandes difficultés. .</p> <p>Quant à l'école républicaine, accusée de reproduire les couches sociales et non de donner à chaque enfant sa chance, les gouvernements successifs, plus ou moins selon leurs politiques budgétaires, ont tenté toutes sortes de dispositifs pour tenter de réaliser dans les faits ce qui demeure notre idéal républicain : l'égalité des chances. Carte scolaire, collège unique, zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) permettant aux écoles et collèges en difficultés d'obtenir davantage de moyens, autant de mesures soucieuses de donner à chacun sa chance, mais qui ne semblent pas réellement enrayer l'échec scolaire et l'illettrisme. La formation continue, dans les fonctions publiques mais aussi dans le privé, accordent à certains une deuxième chance, cela reste exceptionnel.</p>
Conclusion	<p>Les gouvernements de la république ne semblent donc pas avoir renoncé aux principes républicains. Pourtant les inégalités augmentent, et les politiques menées ne font souvent que "limiter les dégâts", soulager les plus démunis. La loi sur l'exclusion, la loi S.R.U. visant à empêcher la constitution de ghettos urbains, autant d'exemples qui montrent que nos gouvernants tentent, plus ou moins parfois, de ne pas abandonner ceux qui se retrouvent exclus. La société civile, elle aussi, joue un rôle considérable par ses actions visant à permettre à ceux qui sont marginalisés de retrouver leurs droits : droit aux soins, droit au logement, etc...</p>

Le référendum local a-t-il un avenir ?

Cerner la question

Attention : ce n'est pas une question de droit, mais de culture générale. Réciter tout ce que vous savez sur le référendum local ne vous vaudrait pas forcément la moyenne.

Pourquoi me pose-t-on cette question ? La loi a récemment changé, et devrait effectivement permettre davantage de référendums locaux. Il me faut donc être au courant de l'actualité, mais cela ne suffit pas. Pourquoi n'aurait-il pas d'avenir ? Quels problèmes sont évoqués ? Tout ceci a été évoqué dans la presse, car cela concerne tous les citoyens électeurs.

Problématique/Plan

1. Il semble bien qu'il ait un avenir, puisque la récente législation autorise de véritables référendums, alors que jusqu'à présent ne pouvaient avoir lieu que des consultations locales, appelées abusivement référendums locaux.
2. Pourtant, certains élus craignent le développement d'une démocratie directe de proximité qui briderait leurs pouvoirs légitimes d'élus.

Corrigé

Introduction	<p>Les lois de 1992 et de 1995 permettent aux élus de consulter leurs électeurs sur les affaires concernant la commune. Plus récemment, la poursuite de la décentralisation a amené le législateur à développer la démocratie de proximité, estimant que l'on pouvait désormais aller plus loin et autoriser de véritables référendums locaux, et non plus seulement des consultations de la population.</p> <p>On peut donc estimer que le référendum local a l'avenir devant lui, puisqu'il vient réellement de naître. Pourtant, certains élus craignent les disfonctionnement que peut entraîner le développement de cette démocratie directe locale qui, contrairement aux apparences, peut entraîner parfois selon eux un détournement de la démocratie.</p>
Première partie	<p>La loi de 1992 vient consacrer des pratiques de consultation de la population et leur donne un cadre légal. Ces consultations étaient uniquement à l'initiative des élus. Depuis la loi de 1995, ces consultations peuvent être, sous certaines conditions, à l'initiative des électeurs de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale concerné. Il ne s'agissait alors que de consultations, les élus n'étant pas tenus de suivre le résultat de la consultation.</p> <p>En 2003, la loi sur la décentralisation (??) reconnaît le référendum, et on peut penser que cette reconnaissance s'inscrivant dans un développement plus général de la démocratie directe, son avenir paraît tout tracé.</p> <p>Dans une société soucieuse de revivifier la vie politique et de susciter l'intérêt pour la "chose publique" le référendum apparaît comme un moyen de les impliquer dans les décisions à prendre, dans le cadre des affaires qui les concernent directement. La démocratie directe locale est ainsi de nature à redonner force à la démocratie toute entière, menacée par l'indifférence de citoyens parfois simples spectateurs des affrontements politiques, s'abstenant de plus en plus de voter lors d'élections législatives notamment.</p>
Seconde partie	<p>Pourtant, les choses ne sont pas si simples. L'initiative du maire de Nice qui a organisé une consultation locale contre la mendicité à Nice par exemple a suscité de nombreux commentaires. Quel que soit le point de vue de chacun, le risque de lobbying est réel, laissant certains groupes organisés, groupes politiques mais aussi commerçants, associations de quartier, etc. peser de tout leur poids pour empêcher ici l'installation d'une usine ici, là la construction d'une mosquée. Chacun reconnaît en général l'intérêt</p>

<p>Conclusion</p>	<p>légitime de la construction d'une usine ou d'une mosquée par exemple, mais n'en veut pas près de chez lui. "Not In My BackYard, (N.I.M.B.Y.) comme disent les américains du Nord. Les élus, garants de l'intérêt général, pourraient se retrouver dans des situations difficiles. C'est le risque inhérent à la démocratie et qu'avec des précautions, on devrait pouvoir faire confiance aux citoyens. D'un autre côté d'ailleurs, le maire peut tout aussi bien utiliser le référendum comme plébiscite, peser de tout son poids pour arracher un oui populaire. Néanmoins, on peut craindre que les risques de ces référendums n'amènent certains élus à en limiter fortement l'usage.</p> <p>Un autre problème se pose : seuls peuvent voter les citoyens français ou appartenant à l'un des pays de la communauté européenne. Ainsi, une décision concernant un quartier où la population étrangère est importante, ou bien concernant les jeunes de moins de dix-huit ans - qui ne votent pas - peut être prise sans leur participation, comme cela se fait dans d'autres pays. Le référendum local montre ici ses limites, et sous cette forme, on peut penser qu'il n'a pas beaucoup d'avenir.</p> <p>Seul l'avenir dira si le référendum local a de l'avenir. Il est clair qu'il s'inscrit dans une évolution qui tend à renforcer la démocratie directe de proximité. Mais tel qu'il existe, on peut penser qu'il a l'avenir de toute loi : elle perdure mais remaniée.</p>
--------------------------	--

Faut-il craindre le communautarisme ?

Fiche repère

Niveau de difficulté

Question apparemment facile, qui vérifie la curiosité du candidat concernant un débat d'actualité qu'il faut être en mesure d'évoquer, au-delà de quelques propos vagues et stéréotypés

La valeur de la question (10 points) fait qu'on attend du candidat une mini dissertation

Points de contenu

Ne pas s'arrêter à la première idée qui vient : communautarisme = communautarisme religieux, musulman notamment, penser aussi à d'autres exemples : communauté sexuelle : communauté gay, communauté régionale et/ou ethnique : antillaise

Penser « collectivité territoriale » : pourquoi cette question à un concours de la fonction publique territoriale ?

Points de méthode

1 - Bien cerner la question : la reformuler, la questionner

Pourquoi cette question aujourd'hui ? S'interroger sur la pertinence de la question : c'est souvent une façon d'introduire la réponse

2 - La forme de la question appelle une réponse précise mais nuancée du type :

oui, des problèmes peuvent surgir (j'abonde dans le sens de la crainte évoquée)...mais le communautarisme peut...(être une force sociale, par exemple)

I - S'appropriier le sujet en le reformulant, en le questionnant

Faut-il craindre : il y a donc des raisons de se méfier, de refuser le communautarisme.

Quels sont les dangers du communautarisme ? Les mots qui doivent venir à l'esprit sont liés à l'idée de repli communautaire, de ghetto, d'enfermement d'une communauté (pour les homosexuels : un quartier, une télévision)

Qui a peur ? Des individus, la société toute entière, une catégorie particulière, l'Etat ?

Pourquoi cette question aujourd'hui : certaines regroupements communautaires font craindre le pire : terrorisme, etc. Le contexte international contribue à engendrer une peur du communautarisme.

Pourquoi la « tentation communautaire » de certains groupes religieux, ou sexuels ? Cette question amène à poser les défaillances en matière d'intégration : certains se tournent vers le lien communautaire d'autant plus qu'ils ont le sentiment de ne pas avoir leur place dans la communauté nationale (français d'origine étrangère mal ou peu intégrés) ou que la société les marginalise (homosexuels)

Est-on en mesure de résister à ces dangers ? Peut-on éviter l'enfermement communautaire ? Le repli en groupes qui fragmenterait la société française en populations s'ignorant l'une l'autre, voire s'affronteraient ? La manipulation de certains groupes (terrorisme) ? Des politiques sont-elles menées en ce sens ? Au niveau territorial notamment ? La société civile réagit-elle de son côté ?

Méthode :

Matériellement, on peut privilégier la feuille au format 21/29, en inscrivant la question au centre de la feuille, et en l'entourant progressivement de toutes ces questions, de façon à avoir sous les yeux l'ensemble des idées : c'est la prise de notes en arborescence (en arbre) : l'idée centrale est le tronc, duquel partent des branches qui peuvent se sous diviser en branches plus réduites.

Chaque idée nouvelle vient alors s'inscrire à partir d'une nouvelle flèche issue du sujet inscrit au centre de la feuille, sauf si elle concerne une idée déjà inscrite, qu'elle vient alors compléter : on évitera ainsi d'avoir trop de pistes qui risquent de rendre l'élaboration du plan difficile.

On peut aussi lister les idées au fur et à mesure : il faudra ensuite les regrouper en leur attribuant le même numéro par exemple.

II - Poser à partir de ces différentes pistes une problématique qui réponde clairement à la question

1 - Oui il a des risques, des inquiétudes

Que peut-on opposer à ces constats, comment ne pas en rester à un constat totalement négatif ?

2 - Le lien communautaire peut pourtant permettre à des individus de construire des liens sociaux, indispensables dans une société comme la nôtre où l'Etat-providence est en crise et où l'individualisme, le sentiment d'isolement peut apparaître comme un des problèmes que rencontrent les habitants des villes notamment. Le lien communautaire, souvent associatif, peut alors contribuer à créer du lien social.

Méthode

L'argumentation est ici dans la mise en perspective, la mise en contexte de la question. C'est parce que nous vivons dans une société individualiste, et parce que les réponses sociales sont insuffisantes dans un Etat en crise, que la vie communautaire trouve un intérêt nouveau, même si cela est préoccupant.

Le problème sera aussi évoqué dans le cadre des collectivités territoriales à qui les associations présentent des demandes de subventions.

Pour toute question, s'interroger sur sa portée éventuelle dans le cadre des collectivités territoriales.

III - Rédiger

Introduction	<p>La notion de communautarisme est de plus en plus présente dans les débats de sociétés, souvent pour évoquer la crainte d'une société qui se fractionnerait en plusieurs groupes repliés sur eux-mêmes et fermés les uns aux autres. Cette évolution est de plus contraire à nos traditions nationales, centralisées et égalitaires : l'appartenance (ou non) à une communauté introduit des différences, et protège plus ou moins.</p> <p>Qu'il s'agisse de communautés religieuses (chrétiennes, musulmanes) ou de minorités ethniques, sexuelles, la crainte est de voir la société française se diviser en groupes, au mieux s'ignorant et s'affrontant parfois, crainte d'autant plus forte que l'unité nationale se trouve également confrontée à des mutations profondes avec la construction européenne et la décentralisation</p> <p>Pourtant, la vie communautaire peut aussi représenter un lien social important, dans une société confrontée à des difficultés économiques et sociales importantes, et où l'isolement, l'individualisme ne facilite pas le lien social pour les plus faibles. Contribuant à organiser la vie sociale, des communautarismes peuvent trouver leur place dans la société française, à condition qu'elles respectent les lois républicaines.</p>
Première partie craintes diverses, de plus en plus graves	<p>La tradition française entendait intégrer toute minorité dans une république une et indivisible, notamment en permettant à tous hier une scolarisation dans l'école républicaine et en offrant aujourd'hui une protection sociale sur tout le territoire français. Aujourd'hui, l'unité nationale serait pour certains remise en cause, dans une société qui serait de plus en plus constituée de « sociétés dans la société ».</p> <p>La crise de l'Etat-providence, l'importance de l'exclusion sociale, ont suscité de nombreux actions associatives communautaires, pour suppléer les carences de l'Etat : aides sociales, scolaires, culturelles. Si les pouvoirs publics sont peu présents, la réponse communautaire se développe : soutiens divers, activités regroupant des jeunes de même origine autour de la religion, ou de la culture dans des populations qui vivent déjà regroupées dans des quartiers concentrant souvent de nombreux problèmes. On peut craindre alors un enfermement communautaire, qui rend d'autant plus difficile l'intégration dans la société nationale.</p> <p>Des homosexuels, regroupés dans un même quartier à Paris, écoutant une télévision faite pour eux, peuvent également constituer une communauté repliée sur elle-même, séparée de la société en cultivant sa différence. Ces comportements peuvent être sans conséquence sur la société toute entière, ou peuvent susciter des tensions, des formes de rejet</p>

<p>Deuxième partie Ce qu'apporte la vie communautaire</p>	<p>homophones : les uns et les autres ne se côtoient plus, s'ignorent. Certains de ces mouvements peuvent s'éloigner des valeurs républicaines, comme les musulmans revendiquant l'application stricte de la loi musulmane, la charia. Le communautarisme peut donc entraîner des affrontements avec les lois républicaines. La revendication de jeunes filles musulmanes de porter le voile dans l'école s'est opposée à la laïcité républicaine valable pour tous. Plus grave, des tensions, parfois des affrontements peuvent surgir entre groupes transposant en leur sein des conflits étrangers, dans la mesure où leur identité de groupe l'emporte sur leur identité française. Le conflit israélo-palestinien trouve ainsi un écho particulier dans les communautés musulmane et juive.</p> <p>Pourtant, l'intégration dans un groupe restreint, le sentiment que sa culture, sa religion a sa place dans la société française, peut contribuer à mieux s'intégrer dans cette société si l'on veille à ce que ce groupe ne constitue pas un « état dans l'Etat », qu'il respecte les lois de la république, et que les pouvoirs publics soient présents.</p> <p>Ne pas « gommer » ses origines, sa différence, tout en étant citoyen français respectueux des lois républicaines est parfaitement possible. Les petits écoliers de la IIIème république n'avaient pas le droit de parler leur langue locale (patois, ou langue régionale, ou langue locale dans les colonies) dans la classe et parfois même dans la cour de l'école. La république aujourd'hui laisse davantage le droit à chacun de vivre son identité particulière. Des groupes se constituent pour maintenir vivante une culture différente de la culture dominante : cuisines, musiques, autant d'occasions de se retrouver en groupes pour maintenir une identité spécifique.</p> <p>La vie communautaire est aussi d'un grand secours pour ceux qui se retrouvent dans des situations difficiles : face aux difficultés financières de l'Etat-providence, aux lourdeurs administratives, les associations jouent un rôle considérable en permettant de chercher de l'aide auprès de ceux qui sont proches par l'histoire, la religion, l'origine géographique. Qu'ils s'agissent de personnes âgées, de jeunes, de femmes isolées, l'association regroupant ceux qui partagent les mêmes difficultés et ont la même origine ou partagent la même religion apparaît comme un soutien appréciable.</p> <p>La communauté homosexuelle, confrontée au problème du sida, a pu trouver dans la vie associative au sein de sa communauté, une aide indéniable, indispensable, même si elle n'est pas en mesure de faire ce que seuls les pouvoirs publics ont les moyens de faire.</p> <p>De façon plus large, on peut penser que les communautés religieuses, culturelles, sexuelles ou autre offrent une identité précise, à partager avec d'autres, dans une société où les repères, les valeurs apparaissent très floues, et où l'individualisme isole les individus. Identité et solidarité apparaissent comme constitutives de groupes cherchant des formes de lien social.</p> <p>Les collectivités locales peuvent subventionner ces associations, tout en veillant toutefois à ce qu'elles fassent bien ce qu'elles prétendent faire. Contribuant à renforcer le lien social dans des quartiers où les difficultés sont grandes, ces associations complètent le rôle des pouvoirs publics.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Les pouvoirs publics, les collectivités locales n'ont donc pas à craindre les communautés locales, religieuses ou ethniques. Une forme de complémentarité s'instaure entre interventions publiques et interventions associatives. A elles de veiller à ce que les lois de la république soient respectées. Certains estiment même qu'il faut revoir la loi de 1905 et contribuer à permettre à la communauté musulmane de construire des lieux de culte décents. Il n'y a donc pas lieu de craindre un communautarisme intégré dans la république.</p>

Qu'est-ce que la démocratie participative ?

Fiche repère

Niveau de difficulté

Une définition n'est pas toujours facile à rédiger : on comprend le mot dans son contexte, mais le définir est plus difficile.

La valeur de la question (5 points) indique que l'on ne peut se contenter de quelques lignes rapides, mais qu'il faut rédiger entre une demi-page et une page

Points de contenu

Concrétiser : dans quels contextes ce mot est-il employé ?

Penser « collectivité territoriale » : pourquoi cette question à un concours de la fonction publique territoriale ?

Ne pas en faire une question de droit en « récitant » des connaissances.

Points de méthode

1 - Chercher des synonymes, les mots associés, proches du terme à définir

2 - Chercher les contraires, à quoi s'oppose le terme à définir

I - S'appropriier le sujet

Démocratie participative : : Démocratie de proximité ? Est-ce équivalent ? une réflexion rapide avec des exemples amènent à clarifier le sujet

Le référendum européen est un outil de démocratie participative

L'appartenance à une association renvoie à la démocratie participative

La consultation locale correspond à la démocratie participative de proximité

Travaillez rigoureusement : en utilisant vos connaissances de droit.

Qui est concerné? Des *citoyens*, désireux de *participer* davantage à la vie publique, de ne pas être passif, spectateur, consommateur

A quoi s'oppose la démocratie participative ? à la *démocratie représentative*, dont certains d'inquiètent du fait qu'elle ne fonctionne pas très bien (abstention, individualisme...)

Exemples : référendum, vie associative, militantisme, comportement civique

Méthode

Répondre à la question « qu'est-ce... », c'est à la fois dire de QUOI il s'agit, de QUOI il ne s'agit pas, mais aussi À QUOI CELA SERT, QUI l'utilise.

Définir une table, c'est décrire le type d'objet (haute ou basse, en bois ou en plastique, à un, trois ou quatre pieds, etc.), mais c'est aussi dire à quoi elle sert : à manger, à écrire, à jouer, etc.

II - Poser une large définition et conclure en évoquant l'intérêt de la notion à définir

1 - La démocratie participative désigne les interventions directes du citoyen dans la vie publique, dans la vie politique : adhérer à une association, voter lors d'un référendum, etc.

2 - On parle de démocratie participative par opposition à la démocratie représentative, la première étant appelée à suppléer la seconde, qui semble parfois « en panne ».

Méthode

S'appuyer sur des exemples pour clarifier ses idées : multiplier les exemples pour bien cerner la notion à définir.

Ne penser qu'au référendum ou qu'à la vie associative serait dommage : le sujet serait à moitié traité

III - Rédiger

Définition minimale (par opposition)	<p>La démocratie est le système politique dans lequel le pouvoir est détenu par le peuple. Participer à la vie démocratique prend des formes diverses. Les citoyens grecs géraient leurs affaires directement, mais dans une société comme la nôtre, le peuple élit ses représentants qui gèrent les affaires nationales (députés), ou les affaires locales (conseillers municipaux, généraux ou régionaux).</p> <p>Cela n'exclut pas une participation du citoyen dans la vie publique qui prend des formes diverses, à l'initiative des pouvoirs publics ou à celle des citoyens.</p>
Définition (exemples et causes)	<p>Cette participation peut se faire lors de consultations nationales ou locales, lors de référendum. Mais elle peut se faire à travers toutes sortes d'implications dans la vie sociale, que ce soit en tant que parent d'élève, en tant que travailleur syndiqué, en tant que citoyen adhérent d'une association, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, en tant que manifestant protestant ou soutenant une politique, etc.</p> <p>Face aux difficultés que rencontre la démocratie représentative, devant l'abstentionnisme constatée lors des diverses élections, certains pensent qu'il faut développer une démocratie participative accrue.</p>
Conclusion	<p>La démocratie participative est aujourd'hui encouragée par le législateur qui a rendu les conseils de quartiers obligatoires (loi de 2002) dans les villes de plus de 80 000 habitants. Certains élus craignent qu'elle n'empiète sur les pouvoirs des élus locaux, ou qu'elle rende plus difficile la gestion des affaires locales. La plupart des élus locaux consultent pourtant de plus en plus les citoyens avant de prendre des décisions les concernant, qu'il s'agisse d'aménagement d'un quartier ou de construire de nouvelles infrastructures. C'est ce qu'on appelle la gouvernance.</p>

La télévision peut-elle tout montrer ?

Fiche repère

Niveau de difficulté

Renvoie à des questions devenues récurrentes avec la violence, la télé réalité, les films porno, etc. questions qui concernent tout citoyen, avec ou sans enfant, même s'il a banni la télévision de son *sweet home*

La valeur de la question (5 points) indique que l'on ne peut se contenter de quelques lignes rapides, mais qu'il faut rédiger entre une demi-page et une page

Points de contenu

Concrétiser : des exemples, toujours des exemples

L'aspect « collectivité territoriale » n'est pas évident ici : le vérifier quand même

Points de méthode

Il faut éviter les remarques moralisantes (« café du commerce »), les remarques péremptoires (Il n'y a qu'à.... Il faut qu'on...) et rester dans l'analyse.

I - S'appropriier le sujet

Peut-elle : elle semble reculer constamment les limites de ce que l'on peut montrer et, de fait, semble pouvoir tout montrer, du plus intime au plus scandaleux

Non seulement elle peut, mais elle semble même chercher à montrer toujours plus : émissions où les animateurs provoquent les invités, les ridiculisent

Exemples : certaines scènes violentes (otages torturés), les guignols, films pornos, émissions de télé réalité, jeux (*le maillon faible*)

Méthode

Répondre à la question *Peut-elle tout montrer* conduit à des réponses du type :

1 - Matériellement, elle peut effectivement tout montrer

2 - En réalité, des limites sont fixées par...

ou bien

1 - Elle peut montrer beaucoup de choses dans une société qui répugne à « censurer »

2 - Mais s'interdit ou se voit interdire cependant certaines choses, au moins à certaines heures

Eviter de répondre tout de suite non : approuver d'abord puis nuancer, discuter

II - Poser les termes d'une réponse nuancée, mais claire

1 - La télévision semble reculer constamment les limites de ce qu'elle est en mesure de montrer

2 - Pourtant des limites restent fixées qui limitent certaines images et certains programmes ou les relèguent à des heures tardives

Méthode

La problématique s'inscrit, comme souvent, dans une évolution.

S'appuyer sur des exemples pour clarifier ses idées : multiplier les exemples pour bien cerner le problème et ne pas se limiter, par exemple, à la télé réalité, aux jeux « sadiques ».

Renverser la question : Si elle ne peut pas tout montrer, qui l'en empêche ? Les mesures prises par les pouvoirs publics (via le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), par exemple.

III - Rédiger

Introduction	<p>La télévision est apparue dans les foyers français depuis un demi-siècle environ, mais elle a considérablement évolué. Depuis quelques années, des émissions ou des reportages montrent de plus en plus de scènes qui autrefois auraient été censurées par les autorités ou par la déontologie des programmeurs.</p> <p>Pourtant, elle ne peut pas tout montrer : CSA et responsables des programmes s'interdisent certaines images.</p>
Premier temps : approbation	<p>La télé réalité a donné le ton : des volontaires acceptent de vivre sous le regard des téléspectateurs jour et nuit. Il semble qu'on puisse donc tout montrer, y compris des scènes intimes à peine voilées. Plusieurs chaînes diffusent d'autre part des programmes pornographiques, pas toujours cryptés</p> <p>Des émissions rivalisent d'autre part de propos, d'images qui semblent s'interdire toute limite, suscitant parfois des réactions violentes de téléspectateurs considérant qu'une limite a été franchie : les guignols sont souvent critiqués pour les excès de leur liberté de ton. Mais des invités, ou des candidats acceptent de se retrouver dans des programmes où ils savent qu'ils vont être critiqués, ridiculisés.</p> <p>Enfin, des reportages semblent rivaliser de scènes parfois insoutenables : lors de catastrophes, de guerres, des images violentes sont souvent montrées, et les chaînes de télévision rivalisent pour émouvoir les téléspectateurs. L'image de la petite colombienne mourant en direct dans une coulée de boue est restée emblématique de cette télévision prête à tout montrer, y compris la mort d'une enfant qu'on ne pouvait sauver.</p>
Deuxième temps : nuance	<p>Pourtant, des limites existent, plus ou moins clairement fixées pour l'ensemble des chaînes de télévision. françaises par le CSA. En ce qui concerne la télé réalité, un temps « sans caméra » a été ainsi imposé aux producteurs de ces émissions. La limite est minime, mais elle existe.</p> <p>Peu de limites sont imposés aux humoristes, on attend précisément d'eux un discours impertinent, « politiquement incorrect ». La liberté de ton est grande dans les émissions satyriques que l'on ne voudrait pas censurer. Des limites parfois franchies entraînent excuses et mises au point.</p> <p>Par contre, la télévision nous a montré et remontré les tours de Manhattan s'écrouler, mais les images de corps s'écrasant au sol n'ont pas été diffusés. Les images d'otages égorgés diffusées sur Internet par les groupes terroristes n'ont pas été diffusées par les chaînes de télévision : dans ces cas, les directeurs de programmes ne diffusent pas ces images pour ne pas faire le jeu de ceux qui par ces images veulent répandre la terreur.</p> <p>Le CSA a d'autre part mis en place une signalétique pour indiquer les programmes contenant des violences ou du sexe, de telle sorte que ces programmes puissent être sélectionnés par les parents en connaissance de cause. Elle impose aussi des horaires tardifs pour certains programmes.</p>
Conclusion	<p>Le terme de censure peut apparaître excessif : il n'empêche que les pouvoirs publics fixent des limites sur ce qu'on peut montrer à la télévision, même si l'on peut penser que ces limites sont insuffisantes, et qu'elles renvoient les citoyens à leur propre responsabilité de téléspectateurs.</p>

Peut-on parler aujourd'hui de citoyen passif ?

1. Cerner la question

La formule, un oxymore (association de deux termes a priori incompatibles) apparaît étrange : la notion de citoyenneté est plutôt associée à celle d'activité plutôt qu'à celle de passivité. Un citoyen est quelqu'un qui, jouissant de droits, en use et participe à la vie de la cité, se sent concerné par la société dans laquelle il vit, s'y sent responsable. Droit et/ou devoir de vote, par exemple

Un citoyen passif serait alors celui qui a des droits mais n'en use pas, pour diverses raisons : indifférence, difficultés, etc.

2. Problématique/Plan

Il est vrai que certains signes peuvent conduire à penser que certains citoyens ont comme renoncé à exercer leurs droits et/ou devoirs.

Pourtant, on doit aussi noter que si les circonstances l'exigent, le citoyen français ne reste pas passif, et que, d'une manière générale, la démocratie participative est plutôt développée dans notre pays.

3. Rédaction du corrigé

Introduction	<p>Il est des pays où ne pas voter est puni d'une amende. Certains hommes politiques souhaitent d'ailleurs que cette mesure soit appliquée en France.</p> <p>On peut en effet s'inquiéter de constater que dans une démocratie comme la nôtre, nombreux sont ceux qui ne se déplacent pas lors de certaines élections.</p> <p>Si un certain désintéressement de la <i>chose publique</i> est indéniable, et trouve parfois de bonnes raisons, on doit également constater que les citoyens s'impliquent de multiples façons dans la société démocratique qui est la nôtre.</p>
1^{ère} partie	<p>Certaines élections ont un taux d'abstention très important, et ceci en France comme dans beaucoup d'autres pays démocratiques où des élections doivent être parfois recommencées faute d'un nombre suffisant de votants. Le taux record d'abstention en France (63% des inscrits) a été atteint en 1988 lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Plus largement, on constate une sorte de désintéressement pour la <i>chose publique</i>, et parfois même un rejet.</p> <p>Les raisons en sont nombreuses et très diverses. Les hommes politiques parfois déçoivent, et les diverses « affaires » qui entourent chroniquement le pouvoir politique peuvent contribuer à détourner les citoyens de leurs représentants, quels qu'ils soient, et les convaincre de la vanité de désigner l'un ou l'autre de ceux qui revendiquent leurs suffrages. Mais d'autres raisons, sans doute plus importantes, contribuent à expliquer une certaine passivité des citoyens.</p> <p>La complexité des affaires publiques n'est pas de nature à faciliter les choix qui leur sont proposés : l'atténuation de l'opposition droite/gauche, traditionnellement un repère pour les électeurs, ne facilite pas les choses. La chute du mur de Berlin et la fin du bloc de l'Est, les diverses cohabitations, les lignes de partage qui traversent les partis politiques, qu'il s'agisse de l'Europe, de la guerre en Irak, des réponses à avoir sur les problèmes de sécurité, ou des Organismes Génétiquement Modifiés : les citoyens se retrouvent devant des discours contradictoires, qu'ils ne peuvent guère maîtriser. Les repères idéologiques ne sont plus aussi clairs, les critères de jugement confus.</p> <p>Une société plus complexe, confrontée à des enjeux planétaires, ou au moins européens, laisse aux citoyens le sentiment qu'ils n'ont guère de possibilité d'influer sur le cours des choses : les responsables politiques semblent eux-mêmes impuissants devant les flux financiers, devant un marché qui entraîne délocalisations et chômage. Les politiques menées en matière d'emploi ne peuvent l'empêcher et la gauche comme la droite apparaissent impuissantes devant des multinationales plus puissantes que de nombreux</p>

	<p>états.</p> <p>On peut enfin évoquer une société de consommation qui offre à ceux qui en bénéficient de telles satisfactions, de tels loisirs qu'ils se désintéressent de la <i>chose publique</i>, des affaires de la cité qui prendraient sur leur temps de loisirs. Les citoyens des pays démocratiques développés ont atteint, sauf s'ils en sont exclus, une qualité de vie qui même modeste, leur assure l'essentiel et des distractions. Un certain individualisme s'y est développé, chacun rentrant chez soi profiter des biens qu'il a pu s'acheter par son travail. La république n'est pas en danger, les élus gèrent les affaires publiques : pourquoi s'en préoccuper ?</p>
2ème partie	<p>Pourtant un tel discours ne reflète pas l'ensemble de la réalité observée : précisément, quand la situation l'exige, la mobilisation est forte et les citoyens s'intéressent aux débats et se déplacent pour voter : le deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002 a mobilisé les électeurs, comme le référendum sur le projet constitutionnel européen. Un débat intense, parfois complexe, a bien eu lieu, observé avec envie par certains de nos voisins. Les médias y ont joué leur rôle, mais des citoyens aussi via de nombreux blogs. La passivité n'est donc que ponctuelle, quand les enjeux n'apparaissent pas importants. Elle n'apparaît guère dans le mouvement contre le CPE, lancé par une minorité, puis suscitant une large adhésion, qui montre que face à une loi qui est apparue injuste, et alors même qu'elle était votée, de nombreux citoyens ont décidé d'agir et ont fini par faire céder le gouvernement.</p> <p>Certains estiment même que les violences urbaines, telles que celles de novembre 2005, marquent en fait un désir d'intégration chez ceux qui, n'ayant ou ne trouvant pas d'autres capacités de s'exprimer, lancent de cette façon un appel aux autorités, et d'une certaine manière sont tout sauf passifs, résignés. Certains ont d'ailleurs décidé ensuite de s'inscrire sur les listes électorales et de participer à la vie de la cité.</p> <p>D'autre part, encouragées par le législateur, de nombreuses formes de démocratie participative, comme les conseils de quartier, se sont mises en place. Les citoyens s'intéressent aux projets qui concernent leur ville, répondent présents aux diverses commissions dans lesquelles ils sont consultés. Les associations locales sont nombreuses et une réelle démocratie de proximité fonctionne, même si s'y expriment aussi des intérêts particuliers.</p> <p>Plus largement encore, les formes d'action citoyenne, qu'elles concernent l'humanitaire ou l'environnement, n'ont jamais été aussi nombreuses. A l'échelle européenne ou mondiale, les actions citoyennes n'ont jamais été aussi nombreuses, et suscitent chez les jeunes ou les retraités, des engagements de plus en plus importants.</p>
Conclusion	<p>Les citoyens ne sont donc pas passifs : ils sont parfois endormis, dans le ronronnement d'une société qui « fonctionne » sans eux, mais ils sont pour beaucoup toujours attentifs à la vie publique et y participent, efficacement ou maladroitement, pacifiquement ou violemment.</p>

Gad el Maleh, artiste de music-hall marocain, déclarait dans Télérâma, en novembre 2005 : « la discrimination positive ? C'est la plus grande hypocrisie qui existe. Si tu es serein avec ma différence, n'en fais pas état. » Réagissez à cette réflexion.

1. Cerner la question

La différence ne doit pas susciter d'attitude particulière, nous dit Gad el Maleh, juif et marocain, qui condamne la discrimination positive comme hypocrite. Il faudrait donc renoncer à des dispositifs qui « privilégient » certains défavorisés.

2. Problématique/Plan

On peut penser que, idéalement, la différence (handicap, sexe, inclination sexuelle, race, religion) ne devrait pas entrer en ligne de compte dans les relations humaines, et qu'en tenir compte même pour « discriminer positivement » quelques-uns, c'est se donner bonne conscience, c'est ne pas traiter l'ensemble de ceux qui sont discriminés.

Pourtant, en attendant que tous soient « serein(s) avec (la) différence », des mesures telles que la discrimination positive peuvent apporter quelques améliorations et donner des signes forts à ceux qui attendent que les choses évoluent, même si cela ne saurait suffire à résoudre le problème du rejet de la différence.

3. Rédaction du corrigé

- | | |
|---|--|
| 1 | <p>On peut penser que, idéalement, la différence ne devrait pas entrer en ligne de compte dans les relations humaines. Qu'il s'agisse d'un handicap physique ou mental, de la différence sexuelle, de l'homosexualité, de la race, de la religion, les relations humaines ne devraient pas en être modifiées, en tout cas pas d'une manière qui stigmatise celui qui est différent.</p> <p>En tenir compte même pour « discriminer positivement » quelques-uns, est, selon el Maleh, hypocrite. C'est parfois se donner bonne conscience en montrant ostensiblement qu' « on n'est pas raciste », ou homophobe, etc. C'est parfois marquer une certaine condescendance vis à vis de ceux qui apparaissent comme victimes du rejet des autres, ou même masquer une forme de rejet inavoué. Si ce point de vue peut sembler un peu excessif, on comprend que ceux qui sont différents n'ont pas toujours envie qu'on leur rappelle leur différence, qu'on les y enferme, même si c'est « pour la bonne cause ». On a pu même parler de droit à l'indifférence.</p> |
| 2 | <p>Pourtant, en attendant que tous soient « serein(s) avec (la) différence », des mesures de discrimination positive peuvent apporter quelques améliorations et donner des signes forts à ceux qui attendent impatiemment que les choses évoluent, même si ces mesures ne sauraient résoudre à elles seules le problème du rejet de la différence.</p> <p>Quand plus d'un demi-siècle après leur entrée en politique, les femmes n'obtiennent encore que des places subalternes, on peut penser qu'il faut des mesures qui « forcent » un peu les choses. Quand des écoles qui forment l'élite de la nation ne sélectionnent plus que des enfants de cadres issus de milieux aisés, on peut penser qu'il faut introduire un quota d'enfants issus de quartiers difficiles qui ont obtenu de bons résultats scolaires. Quand les entreprises peinent à recruter des personnes porteuses de handicap, on peut penser que la loi qui en impose 6% va progressivement changer les choses.</p> <p>Ces mesures, prévues temporairement, devraient impulser un autre regard, de nouvelles attitudes, et, à terme, ne plus être utiles. Mais il est vrai aussi qu'à elles seules elles ne régleront pas le problème que constitue l'intolérance. Concernant les quartiers difficiles par exemple, il faut une politique globale qui contribue à améliorer le sort de ceux qui se sentent exclus, et pas seulement quelques places pour les plus brillants d'entre eux. Sinon, cette politique de discrimination positive sera une hypocrisie, puisqu'elle ne traitera pas l'ensemble de ceux qui sont rejetés.</p> |

Comment expliquez-vous le succès, chaque année, des journées du patrimoine ?

1. Cerner la question

Pourquoi les journées du patrimoine ont-elles un tel succès ? Mises en place dans les années 80 en France, elles se sont généralisées à divers pays. Pourquoi ces actions de sensibilisation menées en matière de patrimoine ont-elles un tel succès ? Quelles sont les raisons d'un tel succès ?

2. Problématique/Plan

Outre la curiosité de découvrir des lieux habituellement inaccessibles ou d'un accès difficile, où vivent ou vivaient les « Grands » de ce monde, de le faire qui plus est gratuitement, on peut penser qu'elles répondent à un besoin profond, dans nos sociétés tout entières tournées vers l'avenir, la modernité, de se tourner parfois vers leur passé.

3. Rédaction du corrigé

Intro Duc tion	Dès 1984 la France organise une "Journée portes ouvertes Monuments Historiques" dont l'objectif est de sensibiliser les habitants au patrimoine de leur ville et de leur pays. Organisée le deuxième ou le troisième week-end du mois de septembre, elle est devenue depuis quelques années le rendez-vous annuel de plusieurs milliers de visiteurs. Le succès s'explique pour des raisons évidentes mais aussi pour des raisons plus profondes.
1	La gratuité de ces Journées contribue probablement à leur succès mais ne suffit pas à expliquer les longues files de visiteurs qui se pressent devant les monuments de notre patrimoine. Le désir de voir l'intérieur, souvent très riche, de bâtiments historiques occupés aujourd'hui par les Présidents (de la République, du Sénat...) à Paris, les préfets en province ou autres autorités publiques ou religieuses, témoigne d'une curiosité pour des lieux qu'on ne peut habituellement pas visiter. C'est la curiosité du citoyen qui vient rêver dans les riches demeures si éloignées de son cadre de vie habituel, et souvent inaccessibles en temps normal. C'est parfois celle du républicain qui vient voir où vivaient les privilégiés de l'Ancien régime.
2	Mais on peut penser aussi que ces journées favorise un temps de retour vers le passé, et que cela correspond aux besoins d'une société qui, tournée résolument vers l'avenir et la modernité par son mode de vie, éprouve aussi le besoin de « s'assurer de ses arrières » en se remémorant d'où elle vient. Nous nous précipitons pour visiter palais et châteaux de notre passé historique, dans un temps où la nécessité de savoir qui l'on est semble essentiel. Le besoin de définir son identité, nationale ou régionale, est aujourd'hui omniprésent dans un espace mondialisé, où la diversité culturelle, source d'échanges et de richesses, entraîne aussi craintes et replis sur soi. Le besoin de se remémorer son histoire est visible dans le succès de ces journées, mais aussi dans celui des revues historiques, des romans, films qui reconstituent ou évoquent diversement le passé. Revisiter son passé à travers ses monuments, à travers les livres et les films qui l'évoquent, assure un sentiment d'identité, nationale ou régionale, dont nous semblons avoir besoin à l'heure où se construit l'Europe, à l'heure de la mondialisation. C'est une façon de faire revivre une histoire dont nous nous sentons les héritiers et qui nous définit encore aujourd'hui, face à d'autres peuples.
Conclu sion	Cet engouement pour notre histoire exprime donc plus qu'une certaine curiosité ou nostalgie d'un passé révolu. Il dit notre souci de ne pas perdre un héritage, qui reste un élément constitutif de notre identité moderne.

A l'heure d'Internet, communique-t-on mieux ?

Fiche repère

Niveau de difficulté 2/5

Question plutôt facile

Points de contenu

Des connaissances très générales suffisent

Points de méthode

Une réponse relative est à prévoir : on communique mieux mais...

I - S'approprier le sujet

Internet : la toile, le réseau : cette extraordinaire possibilité d'avoir accès à une banque de données, à des informations diverses, à des échanges de courriels, le tout instantanément

A l'heure d'Internet : donc pas seulement Internet, mais toutes les technologies de communication qui existent aujourd'hui : les connexions diverses : téléphone, câble

Communique-t-on mieux : communiquer, c'est-à-dire échanger, discuter

II - Poser les termes d'une réponse nuancée, mais claire

1) On communique indéniablement beaucoup plus vite, plus facilement

Les e-mail mais aussi les SMS, les portables : on n'a jamais autant communiqué.

Des liens se renforcent de cette possibilité de maintenir des échanges écrits, vocaux et même visuels fréquents et faciles, peu coûteux.

Chat, blog

Remplir des formulaires administratifs se fait en quelques instants.

2) Mais ces technologies limitent les contacts humains.

Sous un même toit, chacun regarde son programme télévisuel préféré.

L'espace public se raréfie : les échanges naturels hier (chez le commerçant, à la mairie, on rencontrait des voisins) disparaissent : la grande surface est un lieu anonyme, et les échanges administratifs se limitent à Internet.

Mais de nouveaux liens se créent : associations de quartier, contacts entre personnes via Internet

Méthode

Il ne s'agit pas de dénigrer le progrès technologique, mais de souligner les problèmes qu'il pose : être positif mais pas naïf

III - Rédiger 25 minutes (dont 3 de relecture)

Introduction	<p>Internet est l'outil emblématique de la société de communication dans laquelle nous vivons. Il faut lui ajouter le téléphone portable, le câble : nous sommes désormais des personnes connectées en quasi permanence. Les communications sont indéniablement plus faciles et plus nombreuses.</p> <p>Mais cette communication peut apparaître appauvrie et vidée de sa dimension humaine, car le contact physique n'est plus nécessaire. La technologie peut pourtant contribuer à développer des échanges physiques entre des personnes, qui se retrouvent grâce à... Internet</p>
Indéniablement, on communique mieux	<p>A l'heure d'Internet, de ce formidable réseau de communication qu'est la Toile, les échanges sont indéniablement plus faciles et plus rapides. La lettre qui mettait plusieurs jours arrive en quelques secondes, des échanges peuvent se succéder rapidement, et la</p>

<p>Mais cette communication est limitée</p>	<p>communication est meilleure, puisqu'on peut très rapidement demander une précision. La recherche d'informations se fait tout aussi rapidement, et les formulaires administratifs comme les déclarations d'impôts sont rapidement imprimés ou remplis en ligne.</p> <p>Une communication d'un genre nouveau s'est également développée autour des chats, des blogs qui fleurissent sur le Net et permettent à chacun de s'exprimer publiquement sur toutes sortes de sujets, actualité, problèmes de sociétés, difficultés personnelles. Vastes forums de discussion et d'échanges, ces espaces de communication rencontrent parfois un succès considérable, constituant des journaux interactifs qui peuvent participer au débat national à côté des médias, comme on l'a vu lors des dernières élections européennes. </p> <p>L'heure d'Internet, c'est aussi celle du téléphone portable, des échanges facilités grâce à cette technologie qui permet de joindre plus facilement son correspondant. Les jeunes surtout usent et abusent des messages que l'on peut envoyer à tout moment.</p> <p>C'est enfin celle du câble et des paraboles, d'une communication multiforme et planétaire : les informations et les programmes du monde entier sont accessibles et permettent de nombreux échanges : des entreprises, des associations peuvent facilement connaître leur existence, se contacter, développer des actions communes. Le mouvement alter mondialiste s'est développé grâce à Internet qui permet à de petites associations d'échanger facilement connaissances, expériences,</p> <p>Pourtant, nombreux sont ceux qui dénoncent une société dans laquelle les échanges humains, physiques, se raréfient, une société dans laquelle le lien social se délite et s'atrophie. Internet et les moyens de communication dont disposent nos sociétés entraînent le développement d'une société d'individus connectés à d'autres mais aussi plus seuls. On communique plus vite, plus efficacement, mais cette communication est incomplète : la dimension physique manque.</p> <p>Dans la famille elle-même, chacun regarde son programme ou joue sur Internet. Les jeunes s'envoient des SMS mais jouent « en ligne » avec des adversaires virtuels. Le travail, source de lien social, peut également grâce aux technologies de communication se faire dans des bureaux ou même chez soi, sans contact direct.</p> <p>Les échanges entre personnes, nécessaires à tout être humain, peuvent être aujourd'hui extrêmement réduits. La solitude est un des maux des sociétés riches, et ne concerne pas seulement les personnes âgées. Les liens sociaux ne se construisent plus naturellement, au travers d'échanges quotidiens de toutes sortes. Si les technologies de communication qui permettent de communiquer à distance ne sont pas seules en cause, il est clair qu'elles contribuent à cet univers parfois déshumanisé que nous connaissons aujourd'hui.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Rares sont ceux qui pensent qu'il faut renoncer aux bénéfices des communications à distance pour retrouver une authentique communication. Loin de renoncer aux améliorations considérables qu'elles apportent à notre vie, il s'agit plutôt de les utiliser pour recréer des contacts (de proximité ou plus éloignés), permettre une vie sociale autre que sur Internet. L'information en ligne sur la vie associative locale permet des échanges à partir d'une préoccupation commune, d'un goût commun. Des rendez-vous y sont fixés pour des rencontres, des cafés y présentent leurs espaces d'échanges sur des thèmes précis : autant d'initiatives qui se développent grâce aux nouvelles technologies et qui proposent des formes de vie sociale ne se limitant pas aux échanges à distance.</p>